



LE DEVOIR

Les gènes de la vieillesse démasqués

Des vers permettent une découverte prometteuse pour l'humain

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Des gènes directement impliqués dans le processus du vieillissement viennent d'être mis au jour par deux chercheurs, dont l'un est généticien à l'université McGill. La conception de drogues destinées à contrecarrer l'effet de ces gènes pourrait ouvrir la porte à une véritable fontaine de Jouvence.

Dans la dernière édition de la revue *Science*, Siegfried Hekimi, professeur au département de biologie de McGill, et Leonard Guarente, du Massachusetts Institute of Technology (MIT), annoncent avoir découvert chez de petits vers ronds (du groupe des nématodes) des gènes qui, lorsqu'ils sont porteurs de mutations, accroissent significativement la durée de vie de ces animalcules.

Ces gènes interviennent dans la production des molécules toxiques que sont les radicaux libres. Ces gènes interviennent de près ou de loin dans la production des radicaux libres, ces molécules toxiques qui s'attaquent à toutes les composantes macromoléculaires des cellules: autant les protéines que les lipides membranaires ou les acides nucléiques constituant l'ADN, rappelle Siegfried Hekimi. Les radicaux libres sont également responsables du «stress oxydatif», une réaction corrosive à l'origine de diverses maladies liées à l'âge, telles que les cancers, les maladies neurodégénératives (maladies d'Alzheimer et de Parkinson) et cardiovasculaires.

VOIR PAGE A 8: VIEILLESSE

Langues officielles

Madame la ministre ne comprend que l'anglais

À l'ACDI, il est difficile pour un francophone de travailler en français

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La présence de ministres unilingues anglophones à la tête de ministères fédéraux porte atteinte au droit des fonctionnaires francophones de travailler en français.

A l'Agence canadienne de développement international (ACDI), les fonctionnaires ont tous reçu dernièrement une note concernant les mémoires adressés à la ministre Susan Whelan, une unilingue anglophone. Dans cette note datée de juillet 2002, dont *Le Devoir* a obtenu copie, on rappelle que «les mémoires à la ministre peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. Lorsque le mémoire est soumis en français, la traduction anglaise doit être fournie».

L'inverse n'est toutefois pas obligatoire. Dans la version anglaise de cette note, il n'est nulle part mentionné que la traduction française est obligatoire si un mémoire à la ministre est rédigé en anglais. On ajoute que «les lettres qui accompagnent les mémoires doivent être rédigées dans la langue de la personne à qui on s'adresse». Des employés francophones de l'ACDI interrogés sur la question déplorent que cette demande de traduction les oblige, le plus souvent, à rédiger en anglais dès le départ.

VOIR PAGE A 8: MINISTRE

INDEX

Announcements.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 4	Météo.....	B 4
Bourse.....	B 2	Monde.....	A 5
Culture.....	B 8	Mots croisés.....	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



Débarqués trop hâtivement, des dizaines de véhicules militaires américains sont immobilisés dans un port turc, attendant, pour l'heure, une autre destination.

Un plan B pour la guerre

Washington tente de contourner le refus turc d'accueillir les troupes américaines ■ Bagdad continue de détruire des missiles

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les États-Unis, désagréablement surpris par le vote négatif du Parlement turc sur le déploiement de forces américaines en vue d'un conflit en Irak, ont indiqué hier qu'ils s'orientaient activement vers des solutions de rechange.

La rebuffade infligée par les députés turcs ne sera pas non plus sans conséquences pour ce pays en proie à une grave crise économique: Washington a prévenu que cette décision, si elle est maintenue, compromettrait une aide spéciale de plusieurs milliards de dollars à Ankara.

Entre-temps, l'Irak a poursuivi hier la destruction de ses missiles prohibés sous le contrôle de l'ONU, soucieux d'ôter à Washington tout prétexte de guerre. Les dirigeants irakiens ont également promis de remettre sous huitaine un rapport attendu par l'ONU de longue date sur des agents chimiques et biologiques qu'ils affirment avoir détruits il y a plus de onze ans.

Une aide américaine de six milliards à Ankara est menacée

Le refus de la Turquie, un des alliés les plus sûrs de Washington au sein de l'OTAN, «a été une surprise, tant pour les responsables turcs que pour les responsables américains», a reconnu le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer.

Les responsables américains ont également assuré qu'ils étudiaient activement des solutions de rechange pour déployer les quelque 62 000 hommes prévus pour passer par la Turquie et se sont déclarés confiants dans une victoire contre Bagdad quelle que soit l'option finalement retenue.

«Nous évaluons toutes les options. Mais quelle que soit la voie que la Turquie choisit, si le président décide d'autoriser l'usage de la force, peu importe les routes empruntées, cela se traduira par un résultat victorieux sur le plan militaire», a affirmé Ari Fleischer.

La Turquie, seul membre de l'OTAN à partager une frontière terrestre avec l'Irak, possède une position stratégique pour l'ouverture d'un front nord contre le régime de Saddam Hussein, alors qu'une armada déployée dans la région du Golfe se tient prête pour un front sud.

Le plan de rechange américain consisterait, selon les experts, à envoyer dans le nord de l'Irak des forces aéroportées — comme les parachutistes de la 82^e division, les fantassins hélicoptérés de la 101^e division,

VOIR PAGE A 8: GUERRE

- L'éditorial de Serge Truffaut: Le dilemme d'Ankara, page A 6
- Des milliers de Kurdes manifestent contre la Turquie, page A 5
- Washington refuse de commenter des rumeurs d'espionnage à l'ONU, page A 5

L'embaras de Mpambara

Après avoir assisté à la première rencontre du Conseil de la souveraineté, l'humoriste a choisi de ne pas y siéger

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

Après avoir assisté à l'assemblée de fondation du Conseil de la souveraineté, au début de février, l'humoriste d'origine rwandaise Michel Mpambara a pris la décision de se retirer de l'organisme destiné à promouvoir la cause souverainiste.

«Je suis allé prendre de l'information en général. Mais je ne suis pas intéressé à continuer, je n'ai pas les compétences nécessaires pour le faire. C'est complexe, je ne maîtrise pas tout. Je vais plutôt me concentrer sur l'écriture de mon prochain spectacle», explique-t-il dans une entrevue récente, un peu inquiet de l'onde de choc que sa décision pourrait susciter. Sur un ton plus léger, il laisse tomber que, dans son pays d'origine, «quand un ministre l'appelle, tu ne dis pas non», sans toutefois préciser qui l'a invité à faire partie du conseil.

En tant qu'immigrant, Mpambara hésite à prendre publiquement position sur la question nationale: «Cela vous appartient, le référendum. Si tous les Québécois sont pour, la souveraineté va se faire.»

Souverainiste, il continue à l'être, «mais je ne me battrais pas

pour ça. Si le Québec rate son indépendance, je ne serai pas détruit, j'ai déjà eu mal avec ce qui se passe en Afrique.»

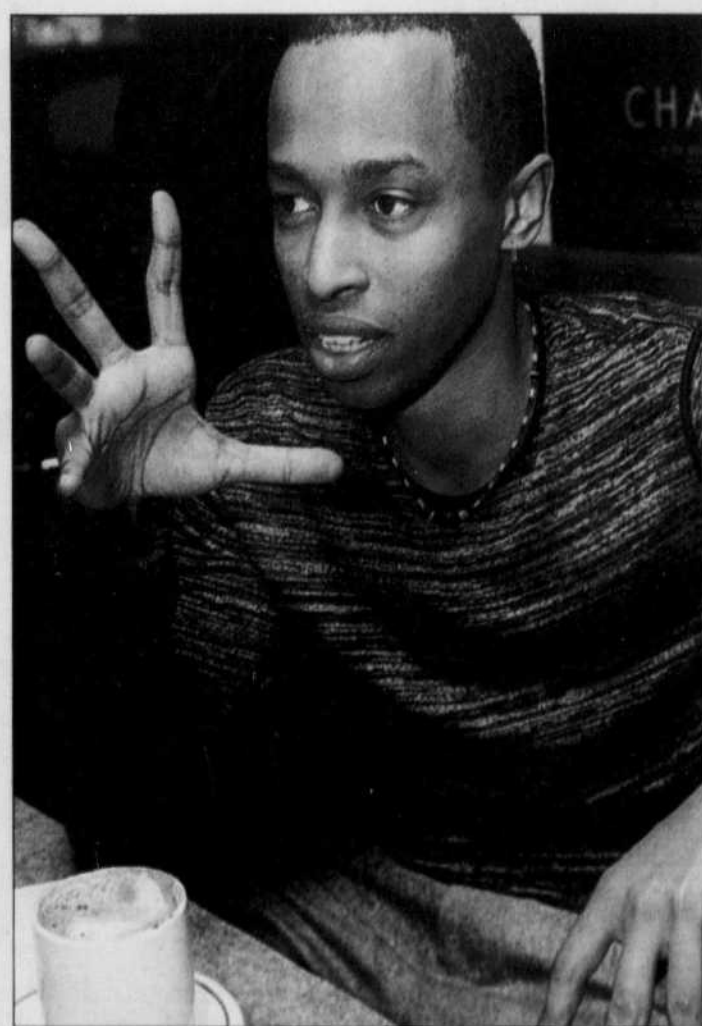
Sa conviction a pris forme au cours de sa tournée des régions du Québec: «J'ai bien vu que le peuple québécois est différent du reste du Canada, par sa façon d'être, de penser. Je le sais, j'habite Côte-Saint-Luc; là-bas, ils sont protestants, ils aiment la reine! C'est grand, le Québec, ce ne serait pas exagéré d'en faire un pays.»

«C'est grand, le Québec, ce ne serait pas exagéré d'en faire un pays»

rait peut-être revenir au sein du Canada!

Son opinion n'est cependant pas coulée dans le béton: «Je pourrais changer d'idée si on me démontrait le contraire. Un peu comme le Québec, je ne suis pas sûr!»

Le Rwandais de 29 ans vit au Québec depuis une douzaine d'années. Il ne cache pas que la déclaration de Jacques Parizeau sur le poids du vote ethnique, le soir du référendum de 1995, l'avait fait réfléchir.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

VOIR PAGE A 8: MPAMBARA

L'humoriste Michel Mpambara

• LES ACTUALITÉS •

HABITATION

Marois devrait consacrer 7,5 millions au soutien communautaire

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Le gouvernement du Québec s'apprête à faire un pas de plus dans le dossier de l'aide au logement social. On s'attend à ce que le budget de la semaine prochaine réserve quelque 7,5 millions au financement du soutien communautaire — soit les services fournis, dans les résidences, aux personnes âgées en perte d'autonomie ou aux gens en difficulté, comme les itinérants, les ex-toxicomanes, ceux qui ont des déficiences intellectuelles, etc.

«Depuis dix ans, le gouvernement finance la brique et le béton, mais pas les gens qui aident les résidents», explique Pierre Goyer, du Réseau québécois des OSBL d'habitation, qui regroupe les résidences subventionnées créées pour ces clientèles particulières.

«Les OSBL tiennent de peine et de misère, grâce au bénévolat ou à des bricolages financiers, en se de-

mandant semaine après semaine comment ils vont y arriver», ajoute-t-il, citant en exemple un OSBL qui s'occupait de personnes handicapées et qui a dû fermer ses portes il y a deux mois dans la région de Thetford Mines.

Plutôt que d'aller grappiller l'argent nécessaire au cas par cas — auprès de régies régionales de la santé, de Centraide, de communautés religieuses, de particuliers, etc. —, le financement du gouvernement «assurerait pour une première fois une certaine sécurité financière», dit encore M. Goyer.

Processus budgétaire oblige, le cabinet de Jacques Côté, ministre délégué à l'habitation, ne peut confirmer la somme avancée, ni l'engagement formel du gouvernement à ce sujet. Mais on ajoute que le dossier a été beaucoup travaillé, notam-

ment avec le Réseau des OSBL, et qu'il fait partie des priorités soumises au ministère des Finances par le ministre Côté et le ministre des Affaires municipales André Boisclair, de qui M. Côté relève.

Pierre Goyer, lui, est convaincu que cette fois-ci sera la bonne. La mesure est réclamée par le milieu communautaire depuis des années et elle avait eu l'aval, il y a deux ans, de Louise Harel, alors ministre des Affaires municipales. En octobre 2001, celle-ci indiquait au *Devoir* que le soutien communautaire représentait «une dimension très, très, très névralgique» de l'habitation sociale. Elle avait créé à cet effet un groupe de travail impliquant les régies de la santé et la Société d'habitation du Québec.

«C'est vraiment absolument nécessaire. A cause du vieillissement de la

population, de la désinstitutionnalisation et de l'accroissement des problèmes sociaux urbains, comme la toxicomanie», disait alors Mme Harel.

Le processus devait aboutir au printemps 2002: il aura pris un an de plus. Mais pour Pierre Goyer, «politiquement, on ne peut pas avoir un environnement plus favorable. Les joueurs politiques qui portent le ballon savent de quoi on parle. De plus, le contrat de ville signé le mois passé entre Montréal et le gouvernement du Québec prévoit que les prochains logements sociaux pour les personnes âgées et les gens en difficulté auront droit à du soutien communautaire.»

Les 7,5 millions du budget de la semaine prochaine permettraient d'étendre ce financement à tout le Québec, tant pour les logements déjà créés que pour ceux à venir d'ici 2007, soit quelque 10 000 unités. Cette somme devrait être accompagnée sous peu d'une entente gouvernementale entre les secteurs de l'habitation et de la santé sur les services à offrir.

Québec a créé moins de places en garderie que prévu

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement n'a aménagé cette année que 11 312 places en garderie, soit 5750 de moins que les 17 062 prévues.

Une compilation de la Direction des services à la famille au ministère de la Solidarité sociale indique en effet que 11 312 places avaient été aménagées le 17 février dernier, soit six semaines avant la fin de l'année financière qui se terminera le 31 mars.

De l'aveu du ministère, l'objectif était de 17 062 pour l'année. Il pourrait donc être raté par plus de 5700 places.

Au total, on atteint actuellement 157 900 places en garderie. L'objectif du gouvernement est d'atteindre 200 000 places pour l'année 2005, afin de satisfaire aux besoins de tous les Québécois.

Parmi les 11 312 places créées au cours de cette année financière, on en signale 2867 à Montréal, 2505 en Montérégie, 1285 dans les Laurentides, 875 dans Lanaudière, 672 à Québec et 653 à Laval.

Les régions les moins favorisées ont été la Gaspésie, avec 31 nouvelles places, et le Bas-Saint-Laurent avec 64 places.

La création de 11 312 places est inférieure à la performance de l'an dernier alors que 13 336 places avaient vu le jour.

De passage en Estrie hier, le premier ministre Bernard Landry a présenté les places en garderie créées jusqu'à maintenant comme «la pierre angulaire de la politique familiale du gouvernement».

Pour sa part, Jacques Nadeau,

porte-parole de la ministre de la Solidarité sociale Linda Goupil, a dit que les places manquantes cette année pourraient être comblées rapidement. «Ce sont des places de garde en milieu familial et ces places pourraient être autorisées très rapidement, c'est-à-dire dès qu'on aura reçu les recommandations des Conseils régionaux de développement. Cela va être serré mais on devrait réaliser notre engagement à temps», a dit M. Nadeau.

Mais le porte-parole de l'opposition libérale dans le dossier, Russell Copeman, député de Notre-Dame-de-Grâce, s'est étonné que l'objectif de création de 17 000 places pour cette année n'ait pas encore été réalisé.

Il a rappelé que, dans son budget présenté en mars 2002, le ministre des Finances, Pauline Marois, avait annoncé une somme de 50 millions de dollars pour la construction de garderies, dans le cadre du plan d'accélération des investissements publics.

«L'ont manqué leur objectif par presque 6000 places», a commenté le député Copeman.

Le député de Notre-Dame-de-Grâce a signalé qu'un éventuel gouvernement libéral se sentirait plus en mesure d'aménager des places en garderie puisqu'il ferait appel aux garderies privées, ce que le gouvernement refuse de faire.

Les garderies privées sont déjà prêtes à rendre disponibles quelque 3000 places additionnelles. «Il suffirait d'intégrer les garderies privées au système des garderies à 5 \$ par jour», a conclu le député Copeman.

Les agents de libérations conditionnelles seront mieux outillés

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le Solliciteur général du Canada prépare des lignes directrices inédites en matière de libérations conditionnelles afin d'encadrer le travail des agents qui supervisent les détenus engagés sur la longue et difficile voie de la réhabilitation.

Les agents de libérations conditionnelles sont mieux formés que jamais, estime le ministre fédéral. Mais il leur manque encore des notions, entre autres en psychologie, afin d'encadrer la clientèle des prisons provinciales et des pénitenciers fédéraux.

A partir d'une étude de cas menée au Manitoba, le ministère du Solliciteur général a réalisé que

les agents de libérations conditionnelles évaluent mal les besoins spécifiques de leur clientèle. Ils sont également peu enclins à consacrer des efforts spécifiques destinés à modifier les comportements de délinquants.

Dans cette étude inédite, une soixantaine d'agents de libérations conditionnelles œuvrant dans les prisons du Manitoba ont accepté d'enregistrer (sur bande audio) leurs échanges avec les détenus sur plusieurs mois. L'écoute et l'analyse préliminaire de ces rencontres ont étonné Jim Bonta, directeur de la division recherche correctionnelle pour le Solliciteur général.

Les agents rencontrent leurs clients à des fréquences similaires

peu importe s'ils présentent des risques de récidive faibles, moyens ou élevés. En théorie, les détenus ayant un potentiel de récidive élevé devraient pourtant faire l'objet d'un suivi plus poussé que les autres.

Les agents investissent par ailleurs beaucoup d'énergie dans le suivi des dossiers et le renforcement positif, soit l'équivalent de la bonne tape dans le dos lorsque les détenus s'engagent dans le droit chemin. Ils hésitent par contre à réprimander l'expression de comportements antisociaux, du genre «je vais péter la gueule à mon boss». Enfin, les agents n'encouragent pas les détenus à entamer des projets de vie positifs ou à mettre en pratique des conseils prodigués lors de ces échanges.

«Il existe de très bons programmes de traitement et de réhabilitation, qui affichent des taux de succès de 20, 25, parfois même 50 %», affirme Jim Bonta. Nous voulons amener les agents de libérations conditionnelles à s'en servir.»

Le Solliciteur général ne veut rien imposer aux agents de libérations conditionnelles, mais il espère leur fournir, dès juin, un cadre de référence basé sur les conclusions de l'étude entreprise au Manitoba. Cette enquête dure depuis deux ans déjà. Une troisième année sera consacrée à l'évaluation du taux de récidive chez les détenus, a indiqué M. Bonta, lors d'un colloque de deux jours sur les libérations conditionnelles et la réinsertion sociale organisé par son ministère.

EN BREF

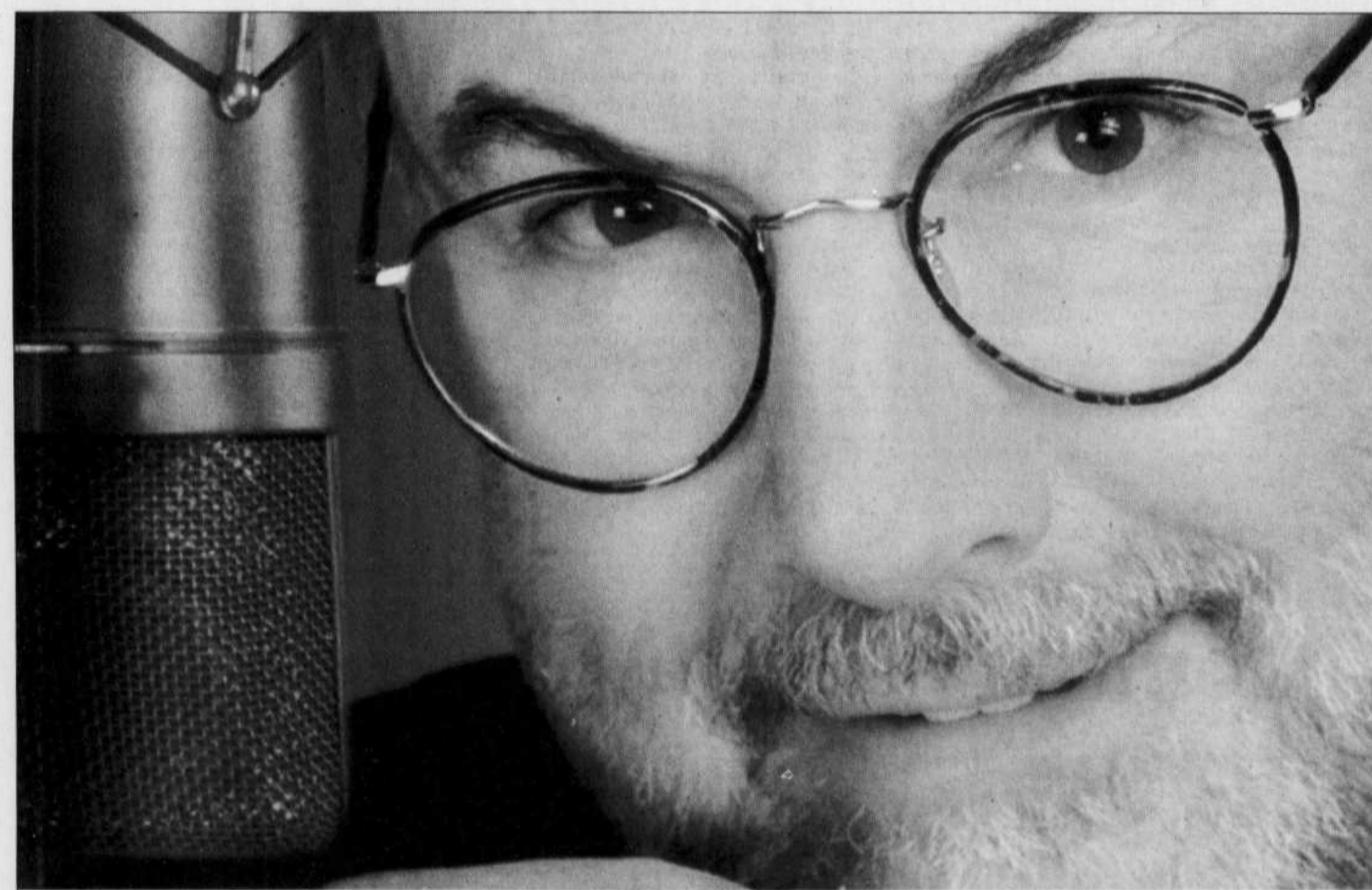
Le boulevard Saint-Laurent revisité

(Le Devoir) — La Ville de Montréal entend revaloriser le boulevard Saint-Laurent, entre le fleuve et la rue Jean-Talot. Pour ce faire, elle a mandaté le Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers (CIRQ) afin de déterminer quelles mesures pourraient être adoptées. L'administration envisage de procéder à plusieurs interventions en matière de stationnement, d'affichage et de mobilier urbain. Elle étudie également la possibilité d'aménager un musée en plein air portant sur l'histoire de Montréal et de favoriser l'ouverture de cafés-terrasses. Robert Libman, responsable de l'aménagement urbain au comité exécutif, s'attend à recevoir les propositions du groupe de travail au plus tard à la fin de l'été. «Le boulevard Saint-Laurent est une artère très symbolique qui a toujours été perçue comme la ligne de démarcation entre l'Est et l'Ouest. Nous voyons plutôt le boulevard comme un axe qui doit unir l'Est et l'Ouest dans le contexte de la nouvelle ville», a-t-il indiqué. Le CIRQ dispose d'un bud-

get de 50 000 \$ pour mener à bien sa tâche. Rappelons qu'en 1996, Patrimoine Canada avait accordé au boulevard Saint-Laurent la désignation d'arrondissement historique national.

Un homme écrasé par une branche

(Le Devoir) — Un Montréalais a joué de malchance dimanche après-midi alors qu'il marchait sur le trottoir de la rue Christophe-Columb, près de Rachel, non loin de chez lui. Boris Gambier, 20 ans, a été frappé à la tête par une branche d'une dizaine de centimètres de diamètre tombée d'un arbre. Le décès du jeune homme a été constaté lors de son transfert à l'hôpital. L'enquête a été confiée au coroner Pierre-Charles Samson, qui devra éclaircir les circonstances de l'incident. «C'est un cas rarissime. Il faut réellement être malchanceux et que notre heure soit venue», a indiqué hier François Houle, porte-parole au bureau du coroner, en rappelant qu'un cas semblable était survenu dans la région de Québec en 2001. La victime était une dame de 71 ans.



HOMIER-ROY ALLUME LA VILLE

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain vous invite à sa série de déjeuners-causeries



Tournée vers l'avenir...

Mardi 18 mars



Derek H. Burney
Président et chef de la direction
CAE

«Les défis de l'industrie canadienne en matière de défense et d'aérospatiale»

de 12 h à 14 h

Hôtel Wyndham Montréal
1255, rue Jeanne-Mance

BOMBARDIER

Billet(s)
Membres : 50 \$
Non-membres : 80 \$
Table(s) de 10
Membres : 475 \$
Non-membres : 800 \$
Taxes en sus

Renseignements
(514) 871-4000, poste 4001

Réservations
par Télécopieur
(514) 871-5971

par internet
www.ccmq.ca/activites
Prix réduit pour nos membres via
notre site transactionnel sécurisé



en semaine
Réalisation : Stéphane Tremblay

www.radio-canada.ca/bienmeilleur



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CONCOURS



S'adresser à son répondant local



Michel David

Sortir des limbes

Quand Marie Malavoy avait été exclue du cabinet Parizeau, en 1994, après avoir été reconnue coupable de fraude électorale, Jean Charest s'était empressé de la reconforter. Quatre ans plus tôt, lui aussi avait commis une erreur qui lui avait coûté un ministère et il compatissait avec sa vis-à-vis péquiste dans Sherbrooke.

«Je suis attristé pour elle et je lui souhaite beaucoup de courage. Et même de réintégrer le conseil des ministres», avait-il déclaré. À l'époque, le nouveau chef conservateur rêvait encore de devenir premier ministre du Canada et n'imaginait sûrement pas qu'il pourrait lui-même faire les frais de cette réintégration. Le chef du PLQ a bon cœur, mais il y a des limites à l'altruisme.

En 1998, M. Charest l'avait emporté par seulement 907 voix sur Mme Malavoy, alors que le candidat adéquiste Patrick Rouillard n'avait obtenu que 6,8 % des voix. Il y a quatre ans, seuls quelques îlots perdus dans une mer d'indifférence pouvaient offrir quelque espoir à l'ADQ et Sherbrooke n'en faisait pas partie. Cette fois-ci, tous les candidats adéquistes bénéficieront de la stature nationale que le parti a acquise.

Parallèlement, les appuis de Mme Malavoy ne peuvent qu'être consolidés par les sondages qui laissent entrevoir une victoire du PQ. Entre une candidate assurée d'un siège au conseil des ministres et un chef de l'opposition qui sera rapidement congédié, qui choisirez-vous?

Comble de malheur, le nouveau candidat adéquiste, Peter Downey, est issu de la famille libérale, où il dispose de solides appuis. Son beau-père, Dennis Wood, est un homme d'affaires bien connu qui, en 1988, avait défendu les couleurs du Parti libéral du Canada contre le conservateur Charest.

La situation de M. Charest dans Sherbrooke illustre bien le problème auquel le PLQ est présentement confronté un peu partout dans le Québec francophone. Alors que bon nombre d'électeurs souverainistes qui étaient tentés par l'ADQ reviennent au PQ, les électeurs fédéralistes boudent encore le PLQ. Tout le défi des stratèges libéraux consiste à trouver le moyen de les ramener au bercail.

Ceux qui entourent présentement M. Charest ont fait leurs classes dans le contexte d'un bipartisme qui assurait pratiquement le pouvoir à celui qui savait attendre, mais ce n'est plus le cas. À partir du moment où il y a trois partis en mesure d'y prétendre, l'alternance n'est pas automatique.

Les libéraux avaient peut-être mal évalué l'effet de l'arrivée d'un nouveau joueur qui proposait d'aussi brutales remises en question. Robert Bourassa se faisait fort d'occuper le centre, mais il couvrait en réalité beaucoup plus d'espace, dans la mesure où il n'y avait personne à sa droite.

Dans un débat aussi polarisé entre la gauche et la droite, dont le Québec n'a pas l'habitude, la position mitoyenne du PLQ l'a pratiquement mis hors jeu. Même quand il s'agit d'échanger des gros mots, les libéraux ne sont pas dans le coup.

Ceux qui craignent pour le «modèle québécois» font plus spontanément confiance à celui qui semble y tenir le plus, même si tout le monde s'entend pour dire qu'il a besoin d'une sérieuse mise au point. De la même manière, plusieurs se fient davantage au PQ pour défendre les intérêts du Québec face à Ottawa, malgré leurs réserves à l'endroit du projet souverainiste.

Les libéraux ont beau s'opposer tout autant que le PQ à la «médecine à deux vitesses», la plus grande place qu'ils sont prêts à consentir au secteur privé les rend suspects. Pire encore, on ne comprend pas trop ce qu'ils proposent, bien que leur programme en matière de santé soit très détaillé. Peut-être même trop pour les besoins d'une campagne électorale.

Avec un chef plus crédible, le PLQ aurait pu jouer avec succès la carte du changement bien géré. Malheureusement, M. Charest projette moins une image de modération que d'inaptitude à gouverner. Si on ne fait pas plus d'effort pour accroître sa visibilité, c'est peut-être qu'on préfère ne pas trop l'exposer.

Dans l'entourage du chef libéral, on commence à penser qu'il serait temps de sortir des limbes où le PLQ a été relégué. À cet égard, la remontée spectaculaire du PQ pourrait offrir d'intéressantes possibilités.

Vendredi dernier, le premier ministre Landry a réitéré son intention de ne tenir un troisième référendum sur la souveraineté qu'à la condition expresse d'avoir la certitude de pouvoir le gagner, mais il ne peut pas l'exclure formellement sans risquer de démobiler son parti.

Si le PQ est réélu, M. Landry n'aura d'autre choix que de s'atteler à la tâche de réunir les «conditions gagnantes». On peut compter sur les militants péquistes pour s'en assurer. Après tout, le dernier sondage Crop situait le OUI à 46 %.

Le thème peut sembler éculé, mais la crainte d'un nouveau référendum est encore la meilleure façon de ramener les électeurs fédéralistes au PLQ. Aussi bien durant la campagne de 1994 que durant celle de 1998, c'est là-dessus que les libéraux ont fini par se rabattre et ils n'ont pas eu à le regretter.

Autant un débat gauche-droite les dessert, autant une élection à sauver référendaire plongerait à son tour l'ADQ dans un profond embarras. S'il s'agit d'empêcher la tenue d'un référendum, à qui doit-on faire confiance? A Jean Charest, dont l'engagement envers le Canada ne fait aucun doute, ou à Mario Dumont, qui cache son programme constitutionnel et recrute des candidats qui se proclament ouvertement souverainistes? Il reste à voir si ça suffirait à régler le problème de M. Charest dans Sherbrooke, où le OUI l'a emporté avec 53 % des voix en 1995.

mdavid@ledevoir.com

Dumont perd un candidat pour cause de dérive idéologique

Coup dur pour l'Action démocratique du Québec (ADQ). Alors qu'une campagne électorale se profile à l'horizon, la formation politique de Mario Dumont vient de perdre son candidat dans le comté de Borduas, deux semaines à peine après son investiture. Motif invoqué? Les nombreux changements de ton du parti tout comme les pratiques sur le terrain qui sont désormais loin de témoigner d'une volonté de faire de la politique autrement.

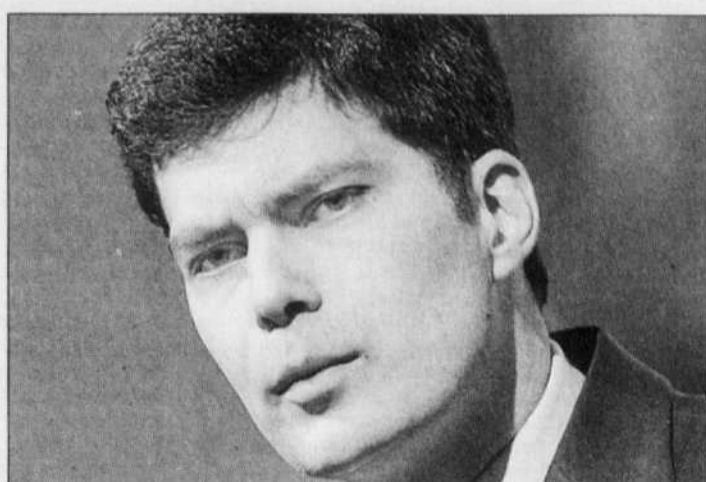
FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Les nombreux revirements de l'Action démocratique du Québec (ADQ) ont un raison du candidat adéquiste dans le comté de Borduas, Guy Blanchet. Conséquence: la semaine dernière, il a décidé de claquer la porte de la formation politique de Mario Dumont, ne se sentant plus désormais «en mesure de convaincre qui que ce soit sur le bien-fondé des changements d'orientations du parti», écrit-il dans une lettre virulente adressée à son chef le 26 février dernier.

L'avocat de 39 ans, qui a remporté l'investiture dans la circonscription de la rive sud de Montréal le 12 février dernier, est amer. «Je croyais sincèrement que l'ADQ était un parti différent des autres. À mon grand désarroi, je me suis malheureusement trompé», peut-on lire.

Au cœur de sa décision, que M. Blanchet qualifie lui-même de «suicide politique»: le virage draconien de l'ADQ sur le taux d'imposition unique, mis au rancart sur les recommandations de l'économiste Yvon Cyrenne car jugé trop coûteux, la «volte-face majeure» sur la gestion de la santé, mais aussi les changements de discours sur les bons d'éducation, qui aujourd'hui sont loin de témoigner du «vent de fraîcheur dans la morosité politique du Québec» qu'espérait insuffler la formation de Mario Dumont.

«Je croyais en quelque chose de beau et de fort l'année dernière quand j'ai décidé de me lancer en politique, a commenté hier l'ex-candidat dans un entretien téléphonique avec Le Devoir. Mais ces récents évé-



Le chef adéquiste Mario Dumont n'a pu retenir son candidat déçu.

nements ont beaucoup ébranlé mes convictions. Je n'ai jamais été membre du Parti libéral, mais aujourd'hui, j'avoue que j'ai beaucoup de difficultés à distinguer ces deux partis.» Et pas uniquement pour des raisons idéologiques induites par la «dilution du programme à toutes les deux semaines», dit-il.

L'organisation même de la campagne électorale à venir dérange également fortement l'ancien aspirant à la députation, qui en quelques jours à peine a vu tous ces beaux idéaux de politicien version adéquiste s'éteindre sur le terrain de son comté. Il croyait pouvoir faire une campagne différente. Mais tel n'a pas été le cas. «On nous demande d'amasser la somme de 20 000 \$ afin de pouvoir obtenir nos affiches, pour placer le comté, peut-on lire dans la missive envoyée à Mario Dumont et à laquelle il n'a à ce jour pas encore reçu de réponse. Il faut également amasser de l'argent supplémentaire afin de louer un local, faire imprimer des dépliants, etc. Nous sommes en 2003 et je crois que les citoyens du Québec méritent davantage de respect de la part des politiciens. Croit-on sincèrement que les gens vont voter en fonction du nombre de pancartes présentes dans le comté?», se demande-t-il.

Et d'ajouter: «Afin de répondre aux normes fixées par les règles du jeu, je me dois de courtiser des hommes d'affaires de la région afin que ceux-ci contribuent généreusement à la caisse électorale du parti dans le comté. Comment vais-je faire, par la suite, pour avoir une quelconque crédibilité vis-à-vis les citoyens du comté, pour les rassurer quant au fait que les hommes d'affaires n'auront aucune influence sur les décisions prises par les politiciens? On place le candidat dans une situation de vulnérabilité et, advenant une victoire, il devra trouver une façon de remercier ces généreux donateurs.»

Un cocktail explosif, en somme, selon M. Blanchet, qui, conscient de devoir reproduire ce que l'ADQ dénonce mais aussi de se lancer en campagne «en faisant semblant et en répétant des phrases creuses et des slogans élaborés par des experts en marketing», a préféré mettre fin à sa très courte aventure politique. «Je retourne à ma famille, à mes amis, à ma pratique du droit et à mon jogging dans la montagne et je trouverai bien le moyen de me rendre utile pour mes concitoyens autrement», écrit-il, tout en précisant attendre «un véritable changement, et une véritable remise en question de nos maux politiques.»

«Certains me trouveront naïf à mon âge, mais quand il est question de convictions...», dit-il. Au bureau du chef de l'ADQ à Montréal, les commentaires sur la démission-surprise de M. Blanchet se sont faits rares hier. Par sa part, la nouvelle candidate dans la circonscription de Borduas, Patricia Saint-Jacques, déçue à l'investiture par 20 voix le 12 février dernier, a déploré le départ de son prédécesseur tout en justifiant son geste par «le manque d'expérience politique». Et d'ajouter, comme le veut la formule consacrée: «Je vais désormais travailler pour rallier les gens qui ont tout mis en œuvre pour que Borduas puisse avoir une représentation adéquiste.»

L'ADQ dénonce les investissements «électorales»

Pierre Brien refuse cependant d'indiquer quelles dépenses devraient être annulées

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'Action démocratique a dénoncé hier les récents investissements du Parti québécois, notamment en santé et en éducation, qu'elle associe à une démarche de marketing électorale. Mais malgré l'appel à la cohérence, l'ADQ a été incapable de détailler ses propres choix.

La conférence de presse de l'ADQ avait été scénarisée de telle sorte que l'attention des journalistes soit portée sur la «facture péquiste». On avait installé un panneau juste à côté du porte-parole, le candidat Pierre Brien, qui illustrait l'ampleur des dépenses annoncées au cours des dernières semaines par le gouvernement du Parti québécois; au total, une facture de 4,9 milliards de dépenses refilée aux contribuables québécois par «Landry & associés».

«Ça frise l'irresponsabilité et ça affecte la crédibilité du monde politique. [...] C'est un S.O.S. au gros bon sens», a lancé sur un ton enflammé le candidat Pierre Brien.

Ce dernier a toutefois refusé de préciser quels sont les éléments de cette facture avec lesquels l'ADQ est en désaccord. Qu'est-ce qu'un gouvernement adéquiste choisirait de ne pas dépenser parmi ces investissements?

Tout au plus M. Brien a-t-il souligné que son parti appuie l'idée d'augmenter le temps en classe pour les enfants du primaire (184 millions) et qu'il n'aurait pas le choix de respecter l'entente légal avec les médecins spécialistes (110 millions). Il refuse de dire ce que l'ADQ ferait des deux millions annuels versés pour la prévention de l'abandon scolaire ou des 105 millions cette année et des 41 millions pour les quatre prochaines années pour l'achat de manuels scolaires au primaire et au secondaire.

Évaluer l'efficacité

Pierre Brien a remis en question l'approche qui veut que, pour avoir plus de résultats, il faut injecter plus d'argent. Il faudra «évaluer l'efficacité» de chaque décision, a-t-il affirmé, rappelant que l'ADQ propose de repenser l'État et son fonctionnement; la machine gouvernementale a besoin d'une sérieuse réorganisation, selon M. Brien. Mais d'ici là, M. Brien s'insurge contre la multiplication des investissements qui apparaissent comme autant de «chirurgies électorales». L'ADQ calcule que la facture péquiste compte des «travaux instantanés» qui sont des annonces non récurrentes, comme les 289 millions injectés dans la réduction des listes d'attente et les 91,5 millions pour la réforme du secondaire.

S'ajoutent à ces 380 millions 915 millions récurrents, qualifiés par l'ADQ de «saupoudrages récurrents». Dans cette somme, on retrouve entre autres les 556 millions prévus pour l'ouverture des CLSC sept jours sur sept et les 33 millions annuels pour le programme Ça bouge après l'école.

«Est-ce que le gouvernement a une marge de manœuvre tout à coup? Les ministres se promènent la sacoche ouverte. Où prennent-ils l'argent?», s'est interrogé M. Brien, qui a rappelé qu'il y a à peine deux mois, le gouvernement disait qu'il avait des difficultés. Pour Pierre Brien, il est clair que la seule motivation du PQ à investir actuellement est le déclenchement possible des élections la semaine prochaine.

Soutien étatique aux familles de personnes souffrant de maladie mentale

Les aidants naturels estiment avoir été trahis

Le plan Legault n'offre que du répit-dépannage

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les associations de familles de personnes souffrant de maladie mentale s'estiment trahies et oubliées par le plan d'investissement de 556 millions annoncé par les ministres de la Santé, François Legault et Roger Bertrand. Un plan qui limite au répit-dépannage leurs besoins immenses face à la maladie de leurs proches, disent-ils.

Deux semaines après l'annonce de ces investissements majeurs dans les CLSC et les soins à domicile, les familles qui soutiennent leurs proches estiment ne récolter que des miettes du plan Legault.

Même si le gouvernement a reconnu en 1996 l'échec de sa politique de santé mentale, ces associations de parents estiment que Québec a minimisé dans son plan le rôle clé joué par les aidants naturels auprès des grands malades mentaux.

«Aujourd'hui, c'est le cul-de-sac, la désolation pour les familles. Encore une fois, elles ont l'impression que les politiciens les ont bernées. Les membres de l'entourage ont été de tous les travaux, ont mis la main à la pâte, siégé à tous les comités et se sont impliqués activement pour l'amélioration de leur qualité de vie. Résultat: le ministère de la Santé et des Services sociaux les considère sur papier, point à la ligne», soutient Marc-André Bédard, président de la Fédération des associations de parents et amis du malade mental (FFAPAMM).

Si Québec prévoit investir 25 millions dans la «santé mentale», le gros des sommes ira aux CLSC pour assurer des services de crise et du suivi intensif de la clientèle. Mais l'aide aux familles, c'est le néant, pense M. Bédard.

À son avis, la seule aide envisagée par Québec s'articule autour de services de répit-dépannage. Une mesure, louable il est vrai, mais qui occulte totalement les autres besoins criants des familles, dit-il.

«Les familles ont besoin de beaucoup plus que du répit-dépannage et du gardiennage. Elles ont besoin de formation, de soutien. Elles ont besoin de savoir quelles sont les ressources disponibles, ce qu'elles doivent faire si leur enfant est en crise et comment faire face aux préjugés sociaux. Il faut que les familles développent des stratégies pour être capables de faire face à la maladie», avance ce représentant des familles.

Selon des études réalisées au Québec, 52 % des personnes souffrant de maladies mentales graves vivent dans leurs familles. Pas moins de 62 % des aidants naturels consacrent au moins 25 heures par semaine à ces proches.

«Les parents finissent par se retrouver en psychiatrie, notamment pour des dépressions»

Chez les enfants, on parle de pathologies sévères allant de la dépression à l'hyperactivité en passant par le syndrome de Tourette. Chez les adultes, les troubles graves et persistants les plus fréquents sont la maniaque-dépression, la schizophrénie, les troubles obsessionnels compulsifs et les troubles anxieux.

Selon M. Bédard, des sommes de 14 millions ont été prévues pour aider les parents d'enfants autistes, mais le rôle joué par les parents d'enfants atteints d'autres types de maladie est passé sous silence.

Selon la FFAPAMM, ces parents ont d'immenses besoins en formation pour mieux comprendre la maladie de leurs proches, d'accompagnement pour traverser les situations de crise, voire d'écoute téléphonique et de groupes d'entraide.

«On sait que les mamans consomment plus de tranquillisants que leurs enfants. Il y a un problème. Les parents aussi finissent par se retrouver en psychiatrie, notamment pour des dépressions», ajoute la porte-parole de la fédération.

Cette fédération, dont les associations membres reçoivent trois millions par année de Québec; estime qu'il en faudrait 6,4 millions pour assurer la survie de tous les groupes communautaires qui tentent de répondre à environ 20 000 demandes d'aide par année.

Le parti des travailleurs et des syndiqués

PRESSE CANADIENNE

À l'indépendance des déclarations-chocs émanant de l'Action démocratique sur les liens trop serrés entre le Parti québécois et les syndicats, un sondage révèle que le PQ est effectivement perçu comme le parti le plus favorable aux travailleurs et le parti pour lequel la plus grande proportion de syndiqués a l'intention de voter.

La Presse canadienne a obtenu copie du sondage, réalisé par Léger marketing et commandité par la FTQ. Il a été mené à la mi-février auprès de 1000 Québécois, syndiqués et non syndiqués, pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

La question posée portait sur le parti le plus favorable «aux travailleurs» et non le plus favorable aux syndicats ou aux établissements syndicaux. Et il en ressort que 32 % des Québécois jugent que le Parti québécois est le parti le plus favorable aux travailleurs.

Fait à noter, il n'y a pas de différence significative entre les syndiqués et les non-syndiqués, puisque 34 et 31 %, respectivement, estiment que le PQ est le parti le plus favorable aux travailleurs.

L'Action démocratique (ADQ) et le Parti libéral (PLQ) sont pratiquement à égalité à ce chapitre, puisque respectivement 20 et 18 % des citoyens les voient comme les partis les plus favorables aux travailleurs. Fait étonnant, il n'y a à peu près pas de différence de perception entre les syndiqués et les non-syndiqués, bien que le programme de l'ADQ soit décrit par les grandes centrales syndicales.

Joint au téléphone, le président de la FTQ, Henri Massé, a expliqué cette image pro-travailleurs du PQ par «une question d'approche» en général, mais aussi par le bilan des actions du PQ. Il cite la création «réclamée depuis 20 ans» de la Commission des relations de travail, de même que la formation d'une association professionnelle dans l'industrie du taxi et l'ouverture de places à 5 \$ dans les garderies. «Au moins, on a réussi à faire avancer un peu les choses au Québec, comparativement aux reculs (qu'ont vécus les syndicats) en Ontario et en Colombie-Britannique», a dit M. Massé.

Pour ce qui est des intentions de vote, le sondage en donne 33 % au PQ, 32 % au PLQ, 28 % à l'ADQ et 6 % aux autres partis, après répartition des indécis. Chez les syndiqués, le PQ récolte 39 %, le PLQ 29 %, l'ADQ 28 % et les autres partis 4 %.

Commission Nicolet sur la gestion des forêts

Desjardins aurait souhaité un mandat plus large

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Le mandat de la commission Nicolet, tel qu'énoncé la semaine dernière par le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, est jugé «trop étroit» ou à tout le moins «ambigu» du côté environnemental mais tout à fait approprié par les exploitants forestiers et de nature à rassurer le public.

Jeudi dernier, le ministre Gendron annonçait la création d'une «commission d'étude scientifique et technique» qui examinera «l'administration du régime actuel» en vue de le «bonifier». Cette commission «d'étude» aura le mandat de valider les prévisions gouvernementales sur la «possibilité forestière» à long terme. Le ministre Gendron a ajouté qu'elle pourra aussi aborder toutes les dimensions du développement durable à condition, a-t-il précisé, de «poser un regard scientifique et technique sur ces aspects».

«Mais cela évacue des dimensions politiques majeures de la gestion forestière», expliquait hier au Devoir le poète-chansonnier Richard Desjardins, coréalisateur de *L'Erreur boréale*. «Qu'allons-nous faire de notre ressource? Comment voulons-nous l'aménager? Faut-il continuer de l'offrir ad vitam æternam à une dizaine de compagnies et à leurs filiales? Le ministère des Richesses naturelles doit-il conserver la gérance exclusive des forêts? Tous ces aspects demeurent connexes dans l'esprit du ministre Gendron. Ainsi, il n'est nullement question d'introduire la notion d'aménagement intégré du territoire selon des objectifs que la société voudrait fixer aux forestiers. On ne remettra pas en cause l'absence d'autorité du ministère de l'Environnement dans nos forêts. Pour le ministre, le régime devra se maintenir tel quel: tout juste espère-t-il le bonifier.»

Richard Desjardins tout comme le porte-parole de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), Louis Bé-

langer, estiment contraire à la règle de transparence que la commission puisse tenir des audiences sur invitation seulement ou siéger à huis clos, comme ils le perçoivent dans le communiqué du ministre Gendron.

Le Devoir a demandé hier au bureau du ministre copie du mandat lui-même pour finalement apprendre qu'il existe un «projet de mandat» qui sera mené à bonne fin avec son futur président, dont le mandat ainsi que la nomination seront formellement soumis au conseil des ministres dans les prochaines semaines.

Pour Louis Bélanger, de l'UQCN, «le mandat de la commission est à tout le moins ambigu, sinon insatisfaisant, parce qu'il est strictement technique. En même temps, le ministre semble, par ses propos, lui attribuer une portée plus large qu'on ne retrouve pas dans les objets précis de la commission. Pour nous, il faut que cette commission puisse déterminer si notre gestion de la forêt en constitue un aménagement durable au sens

des dispositions de la loi. C'est à la fois une question technique et une question politique parce qu'on ne peut pas se poser cette question sans se demander si le cadre actuel du régime est le meilleur pour atteindre cet objectif. La commission ne peut pas limiter son examen aux seules questions techniques soulevées par la Vérificatrice générale». Louis Bélanger, par contre, s'interroge encore sur la manière dont la commission doit examiner les problèmes de délinquance en forêt feuillue et vérifier s'il y a l'équivalent en forêt boréale.

Pour Jacques Gauvin, vice-président du Conseil de l'industrie forestière, la commission doit avoir un mandat «d'étude» et non d'enquête, un mandat moulé sur les questions soulevées par la Vérificatrice générale. Les enjeux plus vastes, dit-il, ont déjà été abordés et réglés au cours des consultations publiques des dernières années. Et, à son avis, le ministre est capable de régler tout seul les problèmes des entrepreneurs fautifs.

Vaudray-Joannès

Québec protégerait la forêt du chanteur

PRESSE CANADIENNE

Québec — Devenue un symbole de la menace exercée par l'exploitation forestière sur l'environnement, la forêt abitibiennaise Vaudray-Joannès, chère au chanteur et cinéaste Richard Desjardins, obtiendra la protection reconnue aux aires protégées.

Le ministre de l'Environnement, André Boisclair, et le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, devraient annoncer aujourd'hui que certains secteurs de la forêt et du lac Joannès pourront désormais bénéficier

d'un moratoire contre l'exploitation forestière ou minière, ceux-ci étant candidats au statut d'aires protégées.

En devenant candidate au statut officiel d'«aire protégée», une région est automatiquement soustraite à l'exploitation, en attendant que le gouvernement ait fixé le type de protection dont elle a besoin: réserve écologique, parc, forêts anciennes, etc. Il y a au total six catégories.

Par contre, tout indique que le gouvernement n'aurait pas retenu deux sites jugés pourtant d'une grande importance aux yeux d'Ac-

tion boréale, l'organisme que dirige M. Desjardins: la forêt Kanasuta et le mont Kékéko.

En novembre dernier, le fondateur d'Action boréale, Richard Desjardins, était intervenu personnellement auprès du ministre Gendron pour que la compagnie Norbord retire sa machinerie de cette forêt, où elle comptait effectuer des coupes. La forêt de Kanasuta est située près de Rouyn-Noranda et on y trouve de nombreux artefacts de campements indiens et une des plus vieilles cédrrières au Québec.

Les deux ministres doivent annoncer ce matin, en Abitibi, une

extension du réseau québécois des aires protégées en Abitibi et à la Baie-James. Du nombre, il faudra compter la rivière Harricana et une zone fréquentée par un troupeau de caribous.

Le concept des aires protégées remonte au Sommet de Rio sur la biodiversité, en 1992. On avait alors fixé à 12 % le pourcentage du territoire devant faire l'objet d'une protection. Le Québec a ramené l'objectif à 8 %, d'ici 2005, soit la norme de l'Union internationale de la nature (UICN). Cela signifie 85 000 kilomètres carrés qui seraient protégés contre l'industrie.

Virus du Nil: mise en garde contre l'emploi d'insecticides

PRESSE CANADIENNE

l'ayant contracté sont décédées.

Ottawa — Des écologistes craignent que la peur du virus du Nil occidental n'entraîne le recours à des insecticides plus dangereux que le virus lui-même. Ils font valoir que le virus n'a pas d'effet néfaste sur la plupart des gens et que les Canadiens vont développer une résistance au virus avec le temps, tandis que la substance chimique envisagée pour le combattre, le malathion, a plusieurs effets nocifs.

L'Ontario a l'intention d'autoriser les municipalités à employer le malathion pour tuer les moustiques qui propagent le virus. D'autres provinces envisagent de pulvériser du malathion, et le Manitoba l'utilise déjà depuis des années.

Selon le scientifique et animateur de télévision David Suzuki, c'est une réaction «hors de proportion» avec la gravité du problème.

L'été dernier, on a rapporté plus de 300 cas confirmés ou probables du virus du Nil chez l'humain au Canada. Neuf personnes

l'ayant contracté sont décédées. L'écologiste David Schindler, de l'université d'Alberta, affirme qu'il a été prouvé que le malathion a causé «des malformations congénitales, des effets mutagènes et tératogènes, des dommages au cerveau, la leucémie chez les enfants, et des perturbations des fonctions endocriniennes».

Mais Chris Krepski, porte-parole de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, qui fait partie du ministère fédéral de la Santé, affirme que ce pesticide est sûr s'il est employé selon les instructions. Et les concentrations de malathion utilisées pour le contrôle des populations de moustiques seraient beaucoup plus faibles que celles couramment employées en agriculture.

Pour sa part, Paul Epstein, du Centre pour la santé et l'environnement de Harvard, s'est dit «choqué» d'apprendre que le malathion est employé pour contrôler les populations de moustiques au Canada. Les impacts écologiques du malathion sont pourtant connus.

Équité salariale

Des professeurs de cégep entreprennent des moyens de pression

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

La Fédération autonome du collégial (FAC) joint le geste à la parole: pour illustrer leurs revendications au gouvernement dans le dossier de la reconnaissance du temps de travail, les enseignants entament cette semaine une «grève du zèle» et lèveront le nez sur toute tâche administrative «pour donner plus de services aux étudiants».

Voilà donc une grève qui, non seulement ne devrait pas affecter les services aux étudiants, mais devrait plutôt les améliorer, soutient le président de la FAC, Daniel Lauzon. «Les enseignants ont choisi de revenir à l'essentiel, c'est-à-dire l'enseignement», explique M. Lauzon, dont le syndicat représente 4000 enseignants répartis dans 17 cégeps sur le territoire québécois.

Contrairement à la FNEEQ-CSN (23 000 membres), qui réglait récemment avec le gouvernement le dossier de la restructuration salariale et de la reconnaissance du temps de travail, la FAC a rejeté à 98 % l'offre gouvernementale, prétextant que celle-ci alourdirait la tâche des profs en augmentant les mesures de contrôle et le système de reddition de comptes.

Les professeurs délaieront donc pendant le mois de mars toute tâche de nature administrative — réunions, rapports, révisions

de programme, etc. —, espérant perturber le fonctionnement des cégeps et convaincre les patrons de l'importance de leur contribution. «On veut faire comprendre au gouvernement que ce travail-là, quand on ne le fait pas, crée un manque important dans le collége, et on veut simplement qu'il soit reconnu, sans autre forme de contrôle», explique M. Lauzon.

L'enseignement, l'encadrement et les activités parascolaires ne sont aucunement affectés, promet le syndicat. «S'il y a un effet, c'est que nous serons encore plus disponibles auprès des étudiants au cours des prochaines semaines», poursuit le président de la FAC.

En guise de moyens de pression, les enseignants veulent également remplir des «feuilles de temps», sur lesquelles ils noteront de façon systématique chaque heure travaillée, peu importe la nature de la tâche. Ces documents devraient ensuite engorger les télécopieurs du ministère de l'Éducation, du Conseil du trésor et de la Fédération des cégeps.

Des manifestations locales sont également inscrites à cet agenda de moyens de pression, lesquels devraient se poursuivre au moins jusqu'à la prochaine réunion commune des représentants des syndicats, prévue à la fin de mars. Une rencontre avec le Conseil du trésor est inscrite à l'agenda de jeudi, pour une reprise des échanges depuis le dernier rejet de l'offre gouvernementale.

E N B R E F

Décès de la conseillère Florence Grassby

(Le Devoir) — La conseillère municipale de l'arrondissement Beaconsfield-Baie-d'Urfé, Florence Grassby, est décédée samedi dernier à l'âge de 65 ans à l'Hôpital général de Lakeshore. Mme Grassby avait été élue pour la première fois comme conseillère de l'ex-ville de Baie-d'Urfé en octobre 2000, puis comme conseillère au sein de l'Union des citoyens de

l'île de Montréal (UCIM) lors du scrutin de novembre 2001. Elle avait auparavant travaillé au bureau du député libéral de Lac-Saint-Louis, Clifford Lincoln. Le maire Gérard Tremblay a souligné hier la générosité et le dévouement dont faisait preuve Mme Grassby auprès des gens de sa communauté dans ses multiples activités de bénévolat. Florence Grassby laisse dans le deuil son mari Robert et ses enfants Elisabeth Anne, Leigh, Janet, Robert, John et Brian. Une élection partielle devra avoir lieu dans cet arrondissement pour combler ce poste.



MARIE-FRANCE

BAZZO

Le magazine société et culture

9h

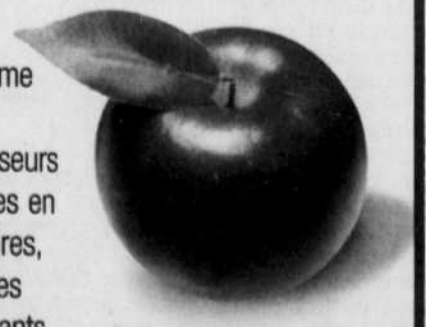
en semaine
Réalisation: Danielle LeBlanc

www.radio-canada.ca/indicatifpresent

95.1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

Levez la main et dites
présent

Soyez présent dans le monde scolaire, en inscrivant votre entreprise ou organisme au Répertoire des ressources et fournisseurs de produits et services en établissements scolaires, l'outil de référence des décideurs et intervenants en éducation



www.lepointadm.com

Le Point en administration scolaire
(514) 277-4544, poste 239 ou 240

LE DEVOIR

LE MONDE

Cerveau présumé des attentats du 11 septembre 2001

Mohammed est conduit hors du Pakistan pour interrogatoire

REUTERS ASSOCIATED PRESS

Islamabad — Khalid Cheikh Mohammed, cerveau présumé des attentats du 11 septembre 2001, a été conduit hors du Pakistan pour être interrogé, a déclaré hier un responsable américain sans indiquer sa destination.

Le ministre pakistanais de l'Intérieur, Faizal Saleh Hayat, et Rashid Qureshi, porte-parole du président Pervez Musharraf, avaient assuré un peu plus tôt que Mohammed se trouvait toujours au Pakistan, ajoutant qu'il était interrogé à la fois par des agents pakistanais et des agents américains.

Des experts ont dit que les enquêteurs tenteraient d'obtenir de lui des informations sur les projets d'at-

tentats prêtés à la nébuleuse islamique al-Qaïda, qui ont récemment entraîné une hausse des niveaux d'alerte en Europe et aux États-Unis, ainsi que sur le chef présumé de ce réseau, Oussama ben Laden.

«Il est nécessaire d'empêcher tout éventuel attentat en Europe ou aux États-Unis qui aurait été organisé par Mohammed», a déclaré Ahmed Rashid, spécialiste d'al-Qaïda et des talibans afghans.

Hayat a par ailleurs précisé que l'un des deux hommes arrêtés avec Mohammad était un Somalien, et non un Égyptien comme l'avait annoncé auparavant un responsable des services secrets. Un Pakistanais a également été arrêté avec Mohammad.

De source militaire, on a par ailleurs annoncé hier qu'un offi-

cier, qui est l'oncle de ce Pakistanais, avait été interpellé pendant le week-end à Kohat, dans le nord-ouest du pays. Les services de sécurité tenteront de vérifier la nature des relations entre le major Adil Qudus, son neveu et Mohammad.

Grosse capture

Arrêté samedi, Mohammed, né au Koweït en 1965, est considéré par la Maison-Blanche comme «un planificateur clé d'al-Qaïda et le cerveau des attentats du 11 septembre» 2001. Son arrestation est considérée à Washington comme l'une des plus grosses captures opérées depuis le déclenchement de la «guerre contre le terrorisme», après le 11 septembre.

Khalid Cheikh Mohammed préparait des attaques contre des cibles commerciales aux États-Unis et dans la péninsule arabe, ont annoncé hier des res-

ponsables américains de la lutte antiterroriste, sans donner davantage de précisions. Des renseignements concernant ses activités ont en partie contribué au déclenchement de l'alerte orange au mois de février, ont précisé ces responsables s'exprimant sous le couvert de l'anonymat.

Les autorités ont découvert une grande quantité d'informations sur al-Qaïda dans la maison où Khalid Cheikh Mohammed et deux autres personnes ont été arrêtés samedi à Rawalpindi, a précisé un responsable américain.

Les autorités américaines n'ont pas fourni d'indications sur l'endroit où était détenu Cheikh Mohammed. Jusqu'ici, les précédents responsables présumés d'al-Qaïda qui ont été capturés n'ont pas été emmenés sur le sol américain, où ils bénéficieraient de droits dont ils ne disposent pas à l'étranger, selon des responsables américains.

Bande de Gaza

Huit Palestiniens tués dans un raid israélien

ADEL ZAAOUN AGENCE FRANCE-PRESSE

Camp de réfugiés de Boureij — L'armée israélienne a mené hier un raid dans le camp de réfugiés de Boureij, au sud de la ville de Gaza, au cours duquel huit Palestiniens — un enfant de 13 ans, une femme enceinte de neuf mois, enlevée sous les débris de sa maison dynamitée, et six autres Palestiniens, en grande majorité des jeunes, dont certains armés — ont trouvé la mort. En outre, un neuvième Palestinien a été tué par l'armée en Cisjordanie.

Le raid de l'armée à Boureij a commencé vers 1h du matin, pour se terminer un peu plus de sept heures plus tard.

Le raid, qui a fait 35 blessés, a permis à l'armée de capturer Mohammad Taha, 67 ans, un des fondateurs et des responsables politiques du mouvement islamiste Hamas, principale cible de l'incursion.

Selon l'armée, «des unités de fantassins et de génie, appuyées par des blindés et des hélicoptères d'assaut, sont intervenues dans la nuit dans le camp où elles se sont heurtées à une vive résistance».

Les forces israéliennes ont essuyé des tirs nourris d'armes légères, un tir de lance-roquettes, des jets de dizaines de grenades, tandis que sept engins explosifs ont été mis à feu, dont une charge de 100 kg, selon un communiqué.

L'armée a arrêté également deux des cinq fils de Mohammad Taha. Selon elle, les soldats ont découvert au domicile de cette famille un fusil d'assaut M-16 ainsi qu'une ceinture explosive et une importante quantité d'explosifs. La maison a été ensuite dynamitée ainsi que trois autres maisons du camp.

Depuis juin 2002, l'armée a rasé quelque 160 maisons de Palestiniens impliqués selon elle dans des

attaques, en affirmant que ces destructions avaient un caractère dissuasif. Ces destructions suscitent les plus vives critiques des organisations de défense des droits de l'homme, qui accusent les forces israéliennes de procéder à des punitions collectives.

Le raid de Boureij est intervenu au lendemain d'une autre opération des troupes israéliennes, visant aussi le Hamas, dans le camp de Khan Younés, dans le sud de la bande de Gaza, qui a fait deux morts palestiniens. Le ministre israélien de la Défense, Shaoul Mofaz, avait indiqué dimanche que l'armée allait «intensifier sa pression» sur les organisations armées palestiniennes, en particulier le Hamas. En riposte au raid sur Boureij, le Hamas a tiré trois roquettes artisanales à partir du nord de la bande de Gaza sur la ville de Sderot (sud d'Israël) sans faire de victimes ni de dégâts.

L'Autorité palestinienne a estimé, de son côté, que les groupes qui, comme le Hamas, ne veulent pas cesser leurs attaques anti-israéliennes (comme le demande la direction palestinienne), donnaient à l'Etat juif des prétextes pour poursuivre ses opérations militaires. Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a accusé pour sa part Israël de se livrer à une escalade militaire qui relève, selon lui, d'une «conspiration destinée à empêcher de mettre en œuvre des réformes» internes.

Mais les Palestiniens ont confirmé malgré tout que le Conseil central de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) se réunirait bien samedi, à Ramallah, pour discuter de la désignation d'un premier ministre, comme le demandent notamment les États-Unis.

Depuis son déclenchement, fin septembre 2000, la deuxième intifada a fait 3013 morts, dont 2262 Palestiniens et 695 Israéliens.

EN BREF

Les «mères de Tiananmen» demandent des comptes

Pékin (Reuters) — Un groupe de défense des droits de l'homme a réclamé hier des informations sur le sort de 12 personnes disparues après la répression du «Printemps de Pékin», en 1989, sur la place Tiananmen. «Ils ont brusquement disparu dans les jours qui ont suivi le 3 juin 1989», dit une lettre du mouvement Human Rights in China adressée à l'Assemblée populaire nationale quelques jours avant sa réunion annuelle. «Nous pensons que le sort des victimes du 4 juin doit faire l'objet de la plus grande attention de l'Assemblée populaire nationale et de la société», dit la lettre portant la signature de 115 «mères de Tiananmen». «S'il est confirmé que les disparus sont morts, les proches ont le droit de demander que le gouvernement restitue les restes», poursuit la lettre. Le groupe demande aussi une enquête pour identifier les dirigeants responsables et leur faire rendre des comptes.

Incident aérien impliquant un avion américain près de la Corée du Nord

Washington (AFP) — Quatre avions de combat nord-coréens se sont livrés à une action d'intimidation tôt dimanche en encadrant pendant 22 minutes un avion espion américain RC-135S, a annoncé hier un responsable américain de la Défense. «Les chasseurs étaient armés. Pendant la manœuvre, au moins l'un des appareils a verrouillé son radar de tir sur le RC-135S», selon le responsable. Le RC-135S se trouvait à 241 kilomètres au large des côtes nord-coréennes quand il a été repéré et rejoint par quatre chasseurs nord-coréens, qui se sont placés à 120 mètres de l'appareil américain, a précisé le responsable, le commandant Jeff Davis. Il a ajouté que l'avion américain avait été encadré pendant 22 minutes. «Le RC-135 est retourné à sa base de Kadana, au Japon, sans dommages», a-t-il ajouté.

Nord de l'Irak

Des milliers de Kurdes manifestent contre la Turquie

SEBASTIAN ALISON REUTERS

Arbil — Des milliers de Kurdes irakiens sont descendus dans la rue hier pour protester contre le projet d'Ankara d'intervenir militairement dans le nord de l'Irak sous administration kurde.

La manifestation s'est déroulée dans le calme, a précisé la police.

«Le sentiment antiturc est très fort», a déclaré un policier, Radjab Ali Kakel, à Arbil, où plusieurs drapeaux turcs ont été brûlés. «Il n'y a jamais eu de manifestation de cette ampleur ici», a-t-il ajouté.

Kakel et ses collègues ont évalué le nombre de manifestants à un demi-million. D'autres témoins ont parlé de moins de 100 000 personnes. Le chiffre ne pouvait être vérifié de façon indépendante.

Ankara prévoit d'envoyer un nombre indéterminé de soldats de l'autre côté de la frontière avec l'Irak en cas d'opération armée américaine contre Saddam Hussein.

Officiellement, la Turquie veut protéger ses ressortissants vivant dans le nord de l'Irak et prévenir un afflux de réfugiés. Les Kurdes d'Irak y voient une menace pour leur liberté et la démocratie.



CAREN FIROUZ REUTERS

Des manifestants ont brûlé un drapeau turc à Arbil.

La Turquie, où vit une importante communauté kurde, craint que les Kurdes ne revendiquent un Etat indépendant.

Les trois provinces d'Irak à majorité kurde — Arbil, Sulaymaniyah et Dohuk — échappent au contrôle de Saddam Hussein depuis la guerre du Golfe de 1991, date à laquelle elles ont été placées sous la protection de l'armée anglo-américaine, qui y fait res-

pecter une «zone d'exclusion aérienne». «Kurdistan, cimetière de l'armée turque», pouvait-on lire sur une banderole à Arbil. «Les États-Unis ont l'obligation de protéger les Kurdes», était-il inscrit sur une autre.

«Nous avons vécu en paix pendant de nombreuses années et nous ne voulons pas vivre sous le contrôle d'un autre pays», a déclaré un manifestant.

Washington refuse de commenter des rumeurs d'espionnage à l'ONU

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les États-Unis se sont refusés hier à commenter les informations d'un hebdomadaire britannique faisant état d'une vaste campagne d'écoutes téléphoniques américaines auprès des délégations du Conseil de sécurité de l'ONU.

«L'administration ne commente jamais quoi que ce soit qui concerne le renseignement. Nous ne répondons pas aux questions de cette nature», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche Ari Fleischer au cours d'un point de presse.

Son homologue du départe-

ment d'État, Richard Boucher, n'a pas été plus bavard. «Peu importe que ce que dit ce journal soit vrai ou pas, je ne ferai pas de commentaires sur ce genre d'allégations», a-t-il déclaré.

Selon l'Observer, un hebdomadaire dominical britannique, cette opération «agressive», menée par l'Agence de sécurité nationale américaine (NSA), consiste notamment à placer sur écoute téléphoniques les délégués onusiens, chez eux et à leur bureau à New York, et à intercepter leurs courriers électroniques.

Cette surveillance renforcée vise plus particulièrement les délégations des six pays du Conseil de

sécurité considérés comme «indécis» sur l'Irak: l'Angola, le Cameroun, le Chili, le Mexique, la Guinée et le Pakistan, selon l'Observer.

Washington, selon des sources diplomatiques, serait loin d'avoir les neuf votes sur quinze requis pour faire passer son projet de résolution ouvrant la voie à un conflit en Irak.

Les États-Unis ne peuvent compter, pour l'instant, que sur les voix de la Grande-Bretagne et de l'Espagne, et peut-être celle de la Bulgarie. Cinq pays se sont prononcés résolument pour une poursuite des inspections en Irak: la France, la Russie, la Chine, l'Allemagne et la Syrie.

GRÈCE

Ouverture du procès des militants du «17-Novembre»

REUTERS

Athènes — Le procès de 19 membres présumés de l'organisation extrémiste grecque du 17-Novembre, apparue voici une trentaine d'années sous la dictature des colonels, s'est ouvert hier dans une prison d'Athènes, où les prévenus ont pris place dans une «cage» vitrée à l'épreuve des balles.

Ce que les médias grecs appellent d'ores et déjà le «procès du siècle» en Grèce va se dérouler loin des micros des radios et des caméras de télévision, dont le gouvernement a interdit la présence dans la salle d'audience, au cœur de la prison Korydallos, dans le sud-ouest d'Athènes.

Vingt-trois assassinats de Grecs et d'étrangers (dont des diplomates américains, britanniques et turcs) sont imputés à cette organisation de guérilla urbaine d'extrême gauche, qui tire son nom de la sanglante répression du soulèvement des étudiants de l'École polytechnique, le 17 novembre 1973, et de la proclamation de la loi martiale par la dictature.

Les forces de l'ordre grecques ont réussi à l'été et à l'automne derniers à placer sous les verrous ces 19 suspects, mettant un terme à l'une des menaces les plus graves qui pesaient sur la sécurité des Jeux olympiques d'Athènes en 2004.

Dans les rangs des accusés figure notamment l'ex-professeur de

mathématiques Alexandros Giotopoulos, 59 ans, que l'on considère comme le leader de l'organisation. Il a été arrêté en juillet dernier. Giotopoulos, dont le nom de code était «Lambros», est le fils d'une des plus célèbres figures du communisme grec des années 1930, Dimitris Giotopoulos, qui se présentait comme un disciple de Trotski.

Le 17-Novembre, dont l'idéologie mêle marxisme-léninisme, nationalisme et dénonciation virulente de l'«impérialisme américain», a perpétré son premier assassinat en 1975 en abattant Richard Welch, chef d'antenne de la CIA dans la capitale grecque.

La dernière victime en date de l'organisation est l'attaché militaire britannique Stephen Saunders, tué dans son véhicule le 8 juin 2000 en plein Athènes. Entre-temps, l'organisation a abattu des députés de droite, dont, en 1989, Pavlos Bakoyannis, membre de la Nouvelle Démocratie (conservateurs); et, à l'époque, époux de celle qui est devenue en octobre dernier le maire conservateur de la capitale, Dora Bakoyannis. Le 17-Novembre a également assassiné un diplomate turc en juillet 1994 en plein Athènes et l'attaché militaire américain William Nordeen en 1988.

L'extrême gauche grecque a d'autre part abattu des industriels, comme Dimitris Angelopoulos, en avril 1986, et Alexandros Athanasiasidis-Bodosakis en 1988.

PATIENCE, IL ARRIVE.

EN AVRIL LE TOUT NOUVEAU LEXUS RX 330



À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION. LEXUS

É D I T O R I A L

Les gros mots

La campagne électorale qui s'amorce sera dure. Elle n'est pas encore commencée que déjà les gros mots volent de tous bords. Jusqu'ici, la palme revient au président de l'Action démocratique, Guy Laforest, qui accuse le premier ministre Bernard Landry d'avoir créé un régime de terreur à la manière de Maurice Duplessis.

Démoniser l'adversaire est une tactique fréquemment employée en politique lorsque les arguments viennent à manquer. C'est d'ailleurs le premier réflexe qu'ont eu péquistes et libéraux devant la montée subite de l'ADQ l'an dernier. N'arrivant pas à s'expliquer le phénomène, ils ont dépeint de la façon la plus sombre les projets mis en avant, tels les bons d'éducation, le taux d'imposition unique et l'ouverture du système de santé au privé. À leurs voix se sont jointes plusieurs autres, si bien qu'aujourd'hui toutes les attaques convergent vers les adéquistes, qui trouvent qu'il fait chaud dans la cuisine.

La réaction de M. Laforest peut se comprendre, mais la démesure de son propos l'a rendue sans portée. On peut faire beaucoup de reproches au gouvernement Landry, dont le prochain budget sera sans doute on ne peut plus électoraliste, mais de là à laisser croire que l'actuel premier ministre gouverne à la manière de Maurice Duplessis, il y a un pas que la raison aurait dû empêcher que l'on franchisse. Que Mario Dumont et les adéquistes de sa génération ne sachent pas trop qui était Maurice Duplessis passe. Que cela soit le fait d'un respecté professeur de science politique devient inexcusable.

Les propos de M. Laforest sont une occasion de se rappeler le chemin parcouru depuis l'époque duplessiste dont le célèbre «*toé tais-toé*» caractérisa le caractère autoritaire. On ne gouverne plus comme Maurice Duplessis le faisait, c'est à dire seul. Aujourd'hui, rares sont les décisions qu'un gouvernement

prendra sans consulter les corps intermédiaires et les groupes de pression. De nombreux mécanismes ont été mis en place au fil des ans qui, s'ils apparaissent parfois lourds aux élus, n'en sont pas moins nécessaires. Pensons au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, qui est devenu un outil indispensable de la gestion gouvernementale en environnement.

Comment gouvernera l'ADQ si celle-ci est élue est certainement une question des plus fondamentales à laquelle devra répondre ce parti d'ici le jour du scrutin. L'autre façon de gouverner que l'on nous propose apparaît vouloir faire fi de la voix des tiers. La seule voix que M. Dumont nous dit vouloir entendre est celle de la majorité silencieuse, un concept auquel ont recours généralement les gouvernants aux tendances autoritaires. Cela peut conduire à des excès comme nous en avons connu à Montréal sous l'administration Drapeau, qui ne tolérait pas l'opposition.

Le questionnement serré dont est l'objet le programme de l'ADQ apparaît injuste aux yeux de ses militants qui, parce qu'ils n'ont pas toutes les réponses, prêtent davantage flanc à la critique. Les adéquistes voudraient que l'on soit davantage tolérant à leur endroit du fait de leur inexpérience, ce que l'on pourrait être si l'on avait affaire à un tiers parti condamné à demeurer dans l'opposition. Ce qui n'est pas le cas. Ce que l'ADQ propose, ce sont des changements majeurs. Sera-ce l'apocalypse? Ne tombons pas dans le piège de la démonisation, mais continuons d'exiger de ce parti qu'il explicite ses positions.

Si elle est portée au pouvoir, l'Action démocratique prétendra avoir la légitimité pour réaliser ses engagements électoraux, ce qui sera juridiquement vrai. On pourrait regretter alors de ne pas avoir posé aujourd'hui toutes les questions.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Le dilemme d'Ankara

Les députés turcs ont beau avoir dit non à la présence de troupes américaines sur leur territoire, leur gouvernement n'entend pas abandonner l'entente qu'il a conclue avec l'administration Bush. À peine avait-on achevé le décompte des votes que le ministre turc des Affaires étrangères indiquait qu'après consultation avec le chef du parti au pouvoir, Tayyip Erdogan, il avait été décidé de présenter une nouvelle motion susceptible de remporter cette fois l'adhésion des parlementaires turcs.

Le calcul des militants de la position américaine est une combinaison faite essentiellement de milliards de dollars et du Kurdistan irakien. Parce que la Turquie est confrontée à la pire crise économique des cinquante dernières années, elle a un besoin urgent d'argent frais. Sur ce front, elle avait obtenu la promesse que la dette contractée auprès des Américains serait radiée. En outre, Washington s'était engagé à piloter le dossier turc auprès du FMI à une condition. Laquelle? Que les sommes allouées soient administrées par les fonctionnaires du FMI. Un impératif qui a ulcéré un certain nombre de députés au point de les convaincre de s'opposer à leur gouvernement.

Pour ce qui a trait au complexe et délicat sujet qu'est le Kurdistan, on se rappellera que, selon l'accord négocié avec Washington, on aurait permis à quatre divisions turques d'occuper le Kurdistan irakien. Aussi paradoxal que cela puisse paraître au premier regard, bien des députés ont voté non à cause justement de cet encouragement à la colonisation. Pourquoi? S'installer à demeure en territoire kurde aurait pour conséquence une fermeture quasi définitive de cette Union européenne que la très forte majorité des Turcs rêve de rejoindre depuis 1962.

Le dernier bastion des opposants rassemble tous ceux et celles qui ont décidé de jouer la partie en collant à l'opinion publique. Celle-ci, on le sait, est très montée contre l'administration Bush. Selon les sondages, pas moins de 80 % des Turcs sont contre toute action en dehors des balises de la résolution 1441.

Tout cela rappelé, le gouvernement d'Ankara entend donc revenir à la charge en déposant une seconde motion au Parlement. Il est plus que probable que celle-ci sera présentée après le 9 mars, soit après les élections partielles à la faveur desquelles le chef du Parti de la justice et du développement, Tayyip Erdogan, devrait devenir premier ministre en remplacement d'Abdullah Gul. Pour convaincre tous les membres de sa formation politique de faire front commun, il faudra évidemment qu'Erdogan propose une motion plus riche en gains potentiels que ceux promis jusqu'à présent par Bush et les siens.

Le dilemme en vue est simple: soit le gouvernement satisfait Washington et s'aliène illico la société civile, soit il refuse et ses chances de rejoindre plus tôt que prévu l'Union européenne augmenteraient au grand déplaisir de Bush.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

C'est quoi, au juste, un intellectuel?

Le terme est très souvent utilisé pour légitimer des opinions ou soutenir des causes, mais son poids se base beaucoup plus sur la rhétorique que sur l'expertise réelle. En lisant un texte tel que celui paru mardi dernier à propos de l'Irak, il est important de se demander si chaque signataire a étudié la situation en Irak ou si son expertise se situe plutôt en orthopédie ou en pisciculture. Se prétendre intellectuel *ipso facto*, en plus d'être extrêmement facile, est tentant étant donné la crédibilité disproportionnée offerte gratuitement à ceux qui s'en approprient le titre. Nous devons être vigilants, car l'incarnation de l'intellect est plus rare que l'appropriation du terme.

Même si l'on met de côté le problème de l'expertise, il reste qu'être intellectuel a des implications plus grandes que tout simplement le dire. Cela implique qu'on utilise ses connaissances et ses talents pour alimenter les débats et proposer de nouvelles perspectives ou solutions. Offrir son génie à la cause, si vous voulez.

Contrairement à ceci, les arguments offerts à propos de l'Irak mardi dernier, sans être mauvais, n'étaient en fait rien d'autre qu'un ressassement de vieux arguments déjà entendus. Les regroupements sociaux et la population qui s'est mobilisée par centaines de milliers les ont prononcés bien avant nos «intellectuels». En fait, seul le gros bon sens peut s'approprier tous ces arguments. Nos prétendus intellectuels ont tout simplement mis leur sceau d'approbation sur des idées généralisées. Bravo.

Ces gens doivent choisir où ils se situent. Ils peuvent soit se joindre à la masse en participant directement comme membres égaux

dans les coalitions et dans la rue, soit proposer des arguments tout frais de leur propre cru pour justifier l'utilisation de titres collectifs tels «l'intelligentsia», «l'illuminati», etc. L'autoproclamation aux rangs des intellectuels sans contribution réelle est honteuse et lâche.

L'appropriation de titres, d'arguments, de légitimité et de justification pour des gains rhétoriques et l'illusion de force morale, je laisse ça à George Bush et cie. Moi, je ne suis ni un intello, ni un président, mais un simple citoyen. C'est moins crédible sur papier, mais drôlement plus crédible dans la vraie vie.

Youri Cormier
Étudiant et activiste (de fait et non de titre)
Université Concordia
Le 20 février 2003

Pacifisme extrême

Les Québécois, selon un récent sondage, seraient nettement plus pacifistes que les autres Canadiens. Très majoritairement, ils ne veulent pas d'une guerre contre l'Irak, que ce soit ou non sous l'égide des Nations unies. Une pareille manifestation de pacifisme extrême est-elle une si bonne chose? Je ne le crois pas, car elle me semble témoigner soit d'un isolationnisme apparemment conséquent, soit d'un bon ententisme fort naïf. Peut-on se risquer d'établir ici un parallèle avec l'attitude des Canadiens français face à la conscription lors de la Seconde Guerre mondiale? Chez plusieurs d'entre nous, outre un sentiment anti-anglais, il y avait une volonté de se tenir à l'écart du conflit et une certaine sympathie à l'égard de la France de Pétain. À l'heure actuelle, bien des Québécois s'opposent fortement à la politique internationale américaine, mais ils ne boycottent pas les produits américains et ils continuent d'aller en Floride comme ils continueront sans doute d'al-

ler à Old Orchard ou à Ogunquit. Avant de paivoiser sur le si grand et si distinct pacifisme des Québécois, notre très national premier ministre devrait réfléchir davantage: la guerre est un sujet trop sérieux pour qu'il se prête à de la petite politique partisane.

Michel Lebel
Entrelacs, le 22 février 2003

Bravo, les Turcs!

En dépit des milliards offerts par les belliqueux États-Unis, le Parlement turc a refusé que ces généreux distributeurs de billets verts utilisent leur territoire pour s'élever toutes griffes dehors vers leur voisin irakien. Signe qu'en ce pays les parlementaires sont encore capables d'affirmer leur opinion.

Bonne leçon pour nos députés canadiens. Ici, la ligne de parti prédomine et les individus s'y plient sans rechigner. Motion morale ou immorale, juste ou injuste, nos députés votent comme l'exige le chef du parti. Démocratie digne d'un élevage de moutons. Les Turcs ont repoussé des milliards pour rester debout et continuer à vivre la tête haute en présence de leurs voisins irakiens. Ici, nos élus, la majorité libérale en particulier, se plieront à toutes les inepties pour ne pas déplaire au géant d'à côté. Que ce géant soit immoral, que ce géant soit belliqueux, obsédé et déraisonnable, nous accèderons à ses quatre volontés et, s'il le faut, les parlementaires n'auront même pas à se prononcer. Et ça prétend donner des leçons de démocratie...

Que la guerre ne soit jamais qu'un ultime dernier recours pour se défendre contre un agresseur réel et agissant. Ce qui n'est nullement le cas avec l'Irak.

Mario Laprise
Québec, le 3 mars 2003

LIBRE OPINION

Clonage thérapeutique: y aura-t-il un débat?

YVES LAMONTAGNE
M.D., président

MICHÈLE MARCHAND
M.D., secrétaire du Groupe de travail
en éthique clinique
Collège des médecins du Québec

Depuis 1989, les nouvelles techniques de reproduction suscitent un débat qui traîne en longueur et que plusieurs aimeraient clore par l'adoption rapide du projet de loi C-13. Le récent battage médiatique autour du clonage reproductif n'a d'ailleurs fait qu'ajouter à la confusion et au climat de précipitation dans ce dossier. Le problème, c'est que le projet de loi C-13 ne concerne pas seulement les techniques de reproduction; il concerne tout ce qui touche, de près ou de loin, à la manipulation d'embryons humains.

S'il est adopté, ce projet de loi risque de mettre fin brutalement à toute une série de recherches sur les cellules souches, effectuées à des fins thérapeutiques dans des domaines autres que la reproduction. En fait, ces recherches seront interdites parce qu'elles impliquent des embryons, une certaine forme de clonage, et que l'on s'est mis à craindre le clonage comme la peste. Selon nous, on a bien raison de craindre le clonage reproductif et de penser à l'interdire par une loi. Mais faut-il pour autant interdire tout clonage, sans distinction, même celui qui concerne la recherche et ouvre la voie à des traitements prometteurs? C'est malheureusement ce que l'on s'appête à faire.

Cloner, c'est créer une copie identique sur le plan génétique. L'une des techniques pour y arriver consiste à prélever une cellule chez un individu et à en extraire le noyau. Ce noyau contient tout le bagage génétique de l'individu. Ensuite, on remplace le noyau d'un ovule par

ce nouveau noyau. En stimulant la multiplication cellulaire de cet ovule, on peut, du moins théoriquement, obtenir un embryon.

Quand on parle de «clonage thérapeutique», c'est, la plupart du temps, pour dire que l'on voudrait prélever le noyau chez un individu malade. À partir de l'embryon de quelques jours, on pourrait alors extraire des cellules souches, c'est-à-dire des cellules encore différenciées mais ayant le potentiel de se spécialiser pour remplacer les cellules malades, et ce, sans risque de rejet. Dans ce cas, il n'est nullement question de poursuivre la croissance de l'embryon au-delà de ces quelques jours.

Si, au lieu de tirer des cellules souches de l'embryon, on réimplantait plutôt ce dernier dans l'utérus d'une femme et que l'on poursuivait sa croissance jusqu'à le rendre viable, on parlerait alors de «clonage reproductif». C'est ce que les représentants de Clonaid soutiennent avoir réussi: faire un clone, un être humain vivant complètement identique à celui qui a fourni le noyau cellulaire.

Cette distinction, une bonne partie de la population l'a déjà saisie. De fait, selon un sondage Léger Marketing publié dans *Le Devoir* du 20 août 2001, 89 % des Canadiens jugeaient inacceptable le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction, tandis que 55 % d'entre eux se disaient ouverts au clonage d'embryons pour en tirer des cellules souches. Il semble plutôt que ce soit le projet de loi qui entretienne la confusion en voulant interdire «toute forme de clonage».

Bien sûr, on peut entretenir la confusion en toute bonne foi. N'empêche que cela n'aide pas à faire progresser le débat. La défense d'un principe moral important — le respect de l'embryon — contribue à entretenir cette confusion. En effet, ceux qui considèrent que l'embryon est une personne dès sa conception ne voient pas d'intérêt à distinguer un être viable

d'un amas de cellules: les deux méritent un respect absolu. Pour eux, toute forme de clonage est inacceptable.

Ce refus net rallie également les gens qui, sans nécessairement penser que la vie des embryons a un caractère sacré, craignent quand même son instrumentalisation. Et ils sont nombreux. Parmi eux, on compte des médecins et des chercheurs pour qui aucun bienfait thérapeutique ne peut justifier le clonage humain, malgré les possibilités de traitement qu'offre ce dernier. Selon eux, tout ce débat sur le clonage thérapeutique peut s'arrêter maintenant.

Dans les deux cas, l'intérêt thérapeutique n'est pas considéré comme un argument moral qu'il faudrait mettre dans la balance. Aussi nous faut-il un certain courage pour oser dire tout haut ce que plusieurs médecins pensent tout bas: la perspective d'améliorer la santé des personnes malades est aussi une préoccupation morale!

Selon nous, le véritable défi n'est pas de renoncer à l'une ou l'autre de ces préoccupations morales; le défi, c'est de pouvoir les mettre en équilibre. Et cet équilibre est toujours à refaire. Cloner des embryons pour avoir un enfant aux yeux bleus? Jamais! Les cloner pour traiter une maladie grave, autrement incurable? Peut-être. Dans son mémoire, le Collège des médecins soutient qu'il est possible de relever ce défi.

Quand on fait les distinctions qui s'imposent, on constate que les questions portant sur le clonage thérapeutique n'ont pas été suffisamment débattues. Y a-t-il des limites à chercher des traitements? Quelles sont-elles? Est-il possible d'utiliser autre chose que des cellules embryonnaires pour poursuivre la recherche sur les cellules souches? À notre avis, un vrai débat sur le clonage thérapeutique s'impose. Nous craignons que le projet de loi sur la reproduction assistée, plutôt que d'encourager ce débat, ne vienne le clore définitivement.

IDÉES



Le président français Jacques Chirac et le chancelier allemand Gerhard Schröder. Représentée en Europe par la France et l'Allemagne mais comptant aussi la Chine et la Russie, la coalition antiguerre, formidablement bien coordonnée, a fait le pari d'entreprendre à l'occasion de la crise irakienne la reconfiguration du monde unipolaire actuel qui a vu le jour à la suite de la dissolution de l'Empire



Serge Bouchard

Ma petite âme a mal aux pattes

L'âme, croyons-nous, a deux pattes. Il est vrai qu'elle trotte dans l'intention de s'en aller, qu'elle prend un peu d'air avant de s'enlever (qui est la mort bien entendu), il est vrai que l'âme marche et qu'elle prend même des marches, comme on dit, comme on vit, et il est probable que l'âme a du terre à terre en elle, comme les plantes, comme les choses. Il faut bien reposer quelque part. Mais au train où va le monde, il est entendu que l'âme s'essouffle, qu'elle peine et culbute, ne pouvant suivre la parade.

Examinons l'idée. Je roulais l'autre jour sur une route glacée. Je réfléchissais à mes pneus, aux cannelures, à la température et je révisais dans ma tête toutes ces choses relatives au coulant, au glissant, aux dérapages, aux carambolages et aux gros accidents. Notre vie ne tient pas à un fil, elle tient à l'empatement. Quand tu perds pied, tu pars. Échapper son char revient à perdre les pédales ou vice-versa. Dans le mouvement, il est un point de non-retour, un point au-delà duquel la machine s'emballa et la masse s'en va où elle veut. Alors, il ne reste plus qu'à espérer que l'énergie s'épuise sans qu'il y ait trop de casse. Car, l'expression le dit, on a perdu le contrôle.

L'âme, qui a des pattes, comme nous le disions, peut se déformer sous de trop grandes accélérations. L'esprit des pattes nous relie à la terre dont nous oublions trop la nature rassurante. Or, la nature a un pas, elle n'en a pas deux. Elle est routinière comme le maudit. Nos dérapages fréquents viennent du non-respect des vitesses permises. Perdre la tête est l'ultime perte de contrôle. Nous voilà dans le clos avec gros dommage, au cœur, à l'âme et au cerveau. Nous allons trop vite, nous brûlons les étapes jusqu'à l'ultime collision.

Comme s'il fallait être toujours ailleurs, constamment en mouvement et en tournoi pour trouver notre place en avant, nous donnons des vertus cardinales à la bougeotte et aux voyages. Nous poussons, nous poussons, nous avons le pied pesant. Le savoir-vivre est à l'avenant, les doigts d'honneur courants.

Cependant, trop c'est trop. Le syndrome de la rage au volant résume entièrement notre monde: une bande de furieux solitaires enfermés dans des bulles de métal, des missiles nucléaires laissés à l'aveugle dans l'espace clos des bouchons de la ville. Tout est nuisance à celui qui fonce sans réfléchir. L'air du temps annonce des chemins glissants. Nous entrons dans la tempête à une vitesse folle.

Il n'est pas sûr que l'âme aspire à tant d'actions. Elle a besoin d'ombre, de paix, de continuité. Elle carbure à la stabilité. Cela s'appelle l'équilibre, pour ne pas dire une solide adhérence. J'adhère à la longueur, au bonheur, à la justice. La paix et l'équité sont des villages qui se trouvent très très loin, au bout de très longues distances. Il faut y tendre, il faut y aller, au pas de l'âme qui est lent. L'emprise est importante, l'empatement est crucial, il y a effectivement une bonne marche des choses. L'âme se soucie de dépassement, elle est prudente par nature.

Pour décoller et aller loin, être posé ne nuit pas. Et il faudra se reposer de toute façon. Alors, respirons par le nez (qui est relié par des conduits secrets à l'âme dont le souffle s'échappe par là). Mais le temps est mauvais et l'âme est mise à mal. La pression est immense et le reste, justement, ne coule plus de source mais pisse plutôt de partout, comme autant de petites fuites qui nous vaporisent dans l'air. Celui qui marche et réfléchit donne l'impression d'être immobile dans le peloton. Oui, à la vitesse où va le monde, nos terrains sont toujours glissants. Plus c'est glissant, plus importe l'empatement. L'empatement tient bien la route, il marche. Autant dire qu'il marche pour la paix. Il a le temps de voir venir.

À quoi ressemble une âme qui a perdu pied, les pédales et tout contrôle sur elle-même? Elle devient noire et violette, elle a mauvaise haleine, elle divague sur fond de dérapage, elle en veut à tout le monde, elle parle de vengeance et de guerre, elle roule tempête sans réfléchir, elle émet des bruits sourds, elle s'emballa, saute des plombs, elle vire méchante, devient ethnocentrique, elle se ratatine et brise tout. Sa conduite devient dangereuse. Finalement, elle prend le clos et provoque de très gros accidents, avec morts et blessés innocents.

Le supplément de l'âme se trouve dans l'empatement de nos résolutions. Non, les nations ne sont pas unies, les États non plus. Le Traité de la Bonne Conduite n'est pas encore écrit. La plupart ne savent pas lire les signes du temps. Sur l'autoroute de l'histoire, personne ne respecte le code. Nous ne marchons pas de concert. On ne sait même pas où mène ce train d'enfer. La route ne se partage pas. Le croisement de tout, y compris du scandale, est notre religion. Nous allons sans limites. Les fous du volant s'échappent en avant, sans se soucier de l'état de la route, sans penser une seconde à l'empatement de leurs âmes.

Il y a bel et bien un bouchon devant. Ça va frapper dur quand tout cela va s'arrêter. Ce début de siècle est un carambolage annoncé.

Ma petite âme a mal aux pattes. Elle cherche son souffle, elle est en manque de lenteur. Elle est complètement dépassée.

Ça va frapper dur quand tout cela va s'arrêter. Ce début de siècle est un carambolage annoncé.

Les deux pièces à l'affiche sur la scène onusienne

La coalition antiguerre exploite avec un cynisme indécent le pacifisme, l'ignorance et l'antiaméricanisme populaires

GUY BUSSIÈRE
Ingénieur

L'émminent journaliste allemand Josef Joffe, éditeur du journal *Die Zeit* de Hambourg, cité par Thomas L. Friedman dans le *New York Times*, dit, concernant la crise irakienne, que « nous vivons actuellement une période critique de l'après-guerre froide, avec des enjeux moraux et stratégiques énormes, et la seule réponse qu'offrent plusieurs Européens est de contrarier et d'endiguer la puissance américaine. Ce faisant, ils se placent dans le camp de Saddam, dans une position intellectuelle corrompue ».

En réalité, la croisade pour l'endigement de la puissance américaine dépasse largement le cadre de la vieille Europe représentée par la France et, curieusement, l'Allemagne. Ces deux pays sont dans le même camp que deux acteurs de taille, la Chine et la Russie. Cette redoutable coalition, formidablement bien coordonnée, a fait le pari d'entreprendre à l'occasion de la crise irakienne la reconfiguration du monde unipolaire actuel qui a vu le jour à la suite de la dissolution de l'Empire soviétique. Pour cette coalition, le désarmement de l'Irak est secondaire, il est un prétexte.

Il est d'autant plus secondaire pour la partie européenne de la coalition que, comme l'a écrit Robert Kagan dans un article magistral qui a fait le tour de la planète, l'Europe est protégée du terrorisme de Ben Laden par sa faiblesse. C'est aux États-Unis que le coordonnateur du terrorisme intégriste a déclaré la guerre sainte et totale. Non pas à l'Allemagne ni surtout à la France. Pour ces pays, une possible et éminentement plausible conjonction entre la nébuleuse terroriste et un régime voyou du genre de celui de l'Irak de Saddam, qui, en dépit de différences idéologiques, lui fournirait des armes biologiques, chimiques ou nucléaires, semble improbable. Ou plutôt, cette conjonction ne les menace pas directement. Le premier attentat terroriste faisant 10 000 morts ou plus, s'il peut être réussi, le sera aux États-Unis.

La coalition a choisi de laisser la France occuper le devant de la scène, lui servir de porte-parole. L'Allemagne est un nain diplomatique. La Russie et la Chine, les deux géants de la coalition, se tiennent dans les coulisses, soufflant leurs encouragements. La coalition ne pouvait faire un meilleur choix. Aucun pays au monde ne souffre autant que la France de l'actuelle prééminence américaine. Par exemple, et c'est un exemple parmi cent, depuis plus de 40 ans, i.e. depuis de Gaulle, la France n'a jamais cessé dans le théâtre européen son travail de sape contre l'Alliance atlantique. L'antiaméricanisme français est an-

cient et il a été porté à son maximum de toxicité par de Gaulle. Dans son dernier livre, le très courageux Jean François Revel a osé écrire que « le dénigrement des États-Unis occupe les neuf dixièmes de la pensée française ». Je pense qu'il ménage son pays. L'illustre Bernard-Henri Lévy a parlé pour sa part de « l'anti-américanisme, cette saloperie française ». Un observateur de la politique française entendu à la télévision de la République a déclaré: « Sur le plan international, la France n'existe que par opposition aux États-Unis. » La France était donc parfaitement qualifiée pour jouer le rôle de porte-parole de la coalition. De plus, aucun pays du monde ne pouvait en tirer plus de jubilation et de gloire.

Avec le plus extraordinaire cynisme, la coalition prétend, et son porte-parole Jacques Chirac le répète sans cesse, qu'il n'y a pas de preuve contre Saddam. Dans le numéro du 8 février, l'équipe éditoriale du journal *The Economist* écrit pourtant, et c'est une énorme lapalissade: « Jacques Chirac n'a pas besoin de preuves américaines pour savoir que l'Irak triche. Il donne l'impression d'être plus intéressé à rogner les ailes de la superpuissance que de s'attaquer au problème Saddam... Il faut être fou ou intellectuellement malhonnête pour avaler la prétention de M. Hussein voulant qu'il n'a pas d'armes prohibées. La logique et une véritable montagne de preuves circonstancielles pointent dans l'autre direction. » C'est aussi ce que semblent penser les 15 pays européens qui se sont dissociés de la position du directeur franco-allemand.

Douze ans de tricherie

Depuis 12 ans, le régime de Saddam se moque éperdument et impunément des résolutions des Nations unies. Il y a trois mois, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution extraordinairement précise et contraignante. Elle accordait au régime de Saddam une douzième dernière chance. Sinon, l'Irak devait faire face « aux plus graves conséquences », i.e. à une intervention armée. Immédiatement, dès le dépôt du premier rapport exigé, l'Irak s'est placé en violation patente de la résolution. Depuis, fort de ses appuis au Conseil de sécurité, Saddam a simplement repris le petit jeu de la dissimulation qu'il maîtrise à la perfection.

Le moment serait donc venu pour l'ONU de faire respecter son autorité. Après douze ans de tricherie à son égard, on ne pourrait l'accuser d'être possédée d'une envie diabolique, irrépressible, hâtive, de faire la guerre. Mais ce qui intéresse d'abord la coalition, c'est l'affaiblissement de la superpuissance américaine. Elle ne veut surtout pas que le monde puisse avoir l'impression que les États-Unis ont gagné, que la coalition accepte le leadership du géant américain.

Elle propose donc de faire durer indéfiniment le bras de fer et, pour ce faire, de changer les règles du jeu, de modifier de facto les termes de la résolution

et de mettre le fardeau de la preuve sur le dos des Nations unies. Elle suggère de renforcer le régime d'inspection et de donner aux inspecteurs des mois, pourquoi pas des années, pour fouiller un pays grand comme la France.

Durant les années 1990, les inspecteurs ont cherché durant quatre ans et n'ont pu trouver la moindre trace des armes bactériologiques que Saddam jurait ne pas posséder. Il avait l'appui de l'ex-ministre français Jean-Pierre Chevènement, qui affirmait lui aussi que l'Irak ne possédait pas de telles armes. Il a fallu la défection d'un genre de Saddam pour que la vérité éclate et que la partie des armes alors découvertes soit détruite. M. Chevènement ne s'est pas excusé.

Les partenaires de la coalition ont également des intérêts économiques très importants en Irak. Ces intérêts, évidemment, viennent ajouter leur poids à la motivation géostratégique de rogner les ailes de la superpuissance. La France et la Russie ont mis le grappin sur le quart des réserves pétrolières irakiennes.

En 1996, dans le magazine *Le Point*, Jean-François Revel, toujours lui, signait un article intitulé « Irak: le cynisme français ». Il écrivait: « Si les Français veulent avant tout gagner de l'argent grâce au commerce avec l'Irak... qu'ils le disent et ne nous fatiguent plus de leurs principes. » Et avec l'Irak, de l'argent, la France en a gagné des montagnes grâce à ces juteux contrats d'armement qui ont suivi la signature en 1975, entre Saddam et Jacques Chirac, de l'entente qui a permis à la France de vendre à l'Irak, à prix d'or, un réacteur nucléaire assorti de 72 kilogrammes d'uranium enrichi, soit de quoi fabriquer trois bombes.

Les gestulations actuelles de la France dans le dossier irakien s'inscrivent parfaitement dans ce qu'il est convenu d'appeler « la politique arabe de la France ». Cette politique très terre à terre s'appuie sur l'existence d'un marché potentiel de plus de un milliard d'Arabes musulmans sur la planète contre seulement six millions d'Israéliens qui, par ailleurs, achètent aux États-Unis les armes qu'ils ne peuvent fabriquer eux-mêmes.

Le grand jeu de la coalition sur la scène onusienne, intitulé « Donnons encore une chance à la paix », exploite avec un cynisme indécent le pacifisme, l'ignorance et l'antiaméricanisme populaires. En conséquence, les Nations unies sont en voie de régresser au stade de la Société des nations, de sombrer dans l'insignifiance absolue. Pendant que des millions de pacifistes sincères, d'anti-OGM, d'antimondialisation, d'anti-McDo, de pauvres bougres qui écrivent sur les murs de Québec « Mort au capitalisme, nous voulons Castro », d'anti-Américains ordinaires défilent dans le monde contre la guerre américaine, la Russie et la Chine, ces grandes démocraties, poursuivent dans le silence international leurs petits génocides physiques ou culturels ordinaires. Il n'y a pas de doute. Les gros méchants, ce sont les États-Unis.

Paul Martin et les paradis fiscaux

Prêcher par l'exemple

LOUIS PLAMONDON
Député du Bloc québécois

Le relâchement de l'éthique aura certainement été l'une des pratiques du gouvernement Chrétien les plus dommageables en ce qui a trait au cynisme de la population vis-à-vis des institutions politiques. Les scandales à répétition touchant au copinage, à la propagande et au gaspillage des fonds publics ont sérieusement miné la confiance de la population envers la classe politique, tandis que les scandales financiers des derniers mois auront miné sa confiance envers le monde financier.

Paul Martin, lui, est un personnage à la fois politique et financier. Il veut maintenant succéder à Jean Chrétien, suggérant qu'il fera mieux. Pourtant, Paul

Martin n'a jamais dénoncé le patronage de son propre gouvernement au cours de son long règne comme ministre des Finances. Il a même accepté de financer la campagne de propagande de son gouvernement. Aujourd'hui, non seulement il ne propose rien pour corriger les problèmes d'éthique de son gouvernement, mais en plus il s'oppose au projet de loi de financement des partis politiques proposé par Jean Chrétien 25 ans après René Lévesque.

Paul Martin, le financier, a des pratiques encore plus douteuses. En 1998, il a parrainé une loi omnibus dont un article permettait à certaines entreprises canadiennes, dont la sienne, de recourir aux paradis fiscaux de façon à échapper à l'impôt canadien. C'est ainsi que, depuis cinq ans, Paul Martin a pu soustraire des millions de dollars à l'impôt. Certains prétendent qu'il a ainsi pu se soustraire à ses responsabi-

tés environnementales. En effet, la plupart des bateaux de Paul Martin sont chapeautés par une entreprise établie dans un paradis fiscal. Ainsi, si un de ses bateaux causait un désastre environnemental, la responsabilité serait limitée, permettant à Paul Martin et à son entreprise de s'en laver les mains.

Si Paul Martin devenait premier ministre et continuait à se soustraire à l'impôt en utilisant les paradis fiscaux et à éviter ses responsabilités en utilisant des pavillons de complaisance, comment espérer un regain de confiance de la population envers les institutions démocratiques? S'il veut être premier ministre, Paul Martin doit faire le ménage dans ses affaires. S'il veut prêcher par l'exemple, qu'il cesse simplement d'utiliser les paradis fiscaux, les pavillons de complaisance et qu'il promette de combattre ces pratiques.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (rigile), Marie-Andrée Chouinard (éducation) ; Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (cartes/postes) ; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Duchon et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Béclair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (films), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels), Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Durtisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction) ; Louise-Maude Roux Soucy, Geneviève Ots-Dionne (comités). La documentation : Gilles Paré (directeur), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zuida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Bélièveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MPAMBARA

SUIVE DE LA PAGE 1

Dans son spectacle, il raconte, à la blague, qu'il s'était alors caché sous son lit. «Une heure a passé, puis deux. J'ai fini par ressortir. Je vais au dépanneur, je vois des gens déçus, mais ils ne sont pas fâchés. Au Rwanda, cela se serait terminé par des coups de machettes! Vous êtes un peuple mou!», lance l'humoriste pour provoquer son public.

«Mathématiquement, poursuit-il en entrevue, ce n'est pas vraiment à cause des immigrants [si le NON l'a emporté]. En 1980, nous étions moins nombreux et le résultat n'était même pas serré. En 1995, la grande majorité de ceux qui ont voté NON étaient des "de souche".»

L'idée que le «vote ethnique» fasse la différence ne lui déplaît pourtant pas: «Si la souveraineté se réalise, il faudrait qu'il y ait une clause "je me souviens que c'est grâce aux ethnies", déclare-t-il, mi-sérieux, mi-blagueur.

L'Afrique

Par contre, l'humoriste change de registre quand il évoque l'inaction des pays riches face à l'Afrique. «Le général Dallaire avait prévenu Chrétien qu'un génocide se préparait au Rwanda, tout le monde a laissé faire. Un million de Tutsis ont été tués», affirme le jeune homme, qui appartient lui-même à la communauté tutsi.

«Si la souveraineté se réalise, il faudrait qu'il y ait une clause "je me souviens que c'est grâce aux ethnies"»

Sur scène, Mpambara dénonce le dépeçage de l'Afrique par les colonisateurs. «Dans la philosophie africaine, la terre ne nous appartient pas, nous lui appartenons. Quand les Blancs sont arrivés, ils se sont mis à vouloir la posséder, les Africains aussi. Et là, tout le monde a commencé à se battre pour la terre, les montagnes, en disant: "C'est à moi, c'est à moi!"»

Une deuxième colonisation est encore en cours en Afrique, celle du rêve américain décrit dans le soap *Santa Barbara*, comme l'illustre le comique.

Quand il est retourné au Rwanda pour la première fois, l'an dernier, Mpambara a vu son grand-père avec un cellulaire dans une main et une canne dans l'autre. «Il est un produit de la colonisation. Il est tellement bien dans le système... Cela me dérange.»

Il a été difficile, ce voyage d'à peine une semaine au pays de ses ancêtres: «J'ai étouffé. Mais en même temps, cela m'a permis de me grounder», explique-t-il. Après quelques jours, il a essayé d'arrêter «de prendre le Rwanda personnellement». Mais le malaise subsiste toujours: «Je me sens coupable d'avoir été sauvé. L'Afrique est malade, il faut prendre le temps de la guérir. J'ai l'impression que je l'aide en parlant d'elle», avoue-t-il en se décrivant comme un joueur blessé qui essaie d'utiliser sa blessure à son avantage.

Au cégep, Mpambara était loin de se douter qu'il ferait carrière en humour. «Je suis un immigrant, je vais avoir un vrai travail», se disait-il en envisageant une carrière d'informaticien ou d'ingénieur. Après une session en informatique et un DEC en sciences pures, un professeur de français l'a convaincu de s'inscrire en théâtre.

L'humour s'est alors imposé à lui. Dans un cours d'écriture dramatique, il a rédigé un texte sur le Rwanda qui se voulait poignant. «Je pensais apporter des klenex; je me disais: "Ils vont brailer." Les gens ont ri aux larmes.» Le comique était né.

Michel Mpambara planche actuellement sur son deuxième spectacle, alors que les monologues du premier devraient être publiés dans quelques semaines. Il aimerait aussi entreprendre une maîtrise en création littéraire, s'il arrive à se faire créditer le seul cours manquant à son baccalauréat, celui sur l'écriture comique!

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

GUERRE

Tout nouveau vote du Parlement turc sur le déploiement des troupes américaines pourrait prendre «au moins deux à trois semaines»

SUIVE DE LA PAGE 1

ou les hommes de la 173^e division — à partir de navires de guerre en Méditerranée, voire de bases aériennes en Turquie.

Le département d'État, de son côté, a indiqué que le vote du Parlement turc compromettrait l'aide spéciale de six milliards de dollars prévue par les États-Unis pour aider la Turquie à faire face au passage des troupes sur son sol.

«La plupart des éléments de cette offre étaient destinés à aider la Turquie à faire face aux frais de son implication», a affirmé le porte-parole du ministère américain des Affaires étrangères, Richard Boucher. «Par conséquent, la majeure partie [de cette aide] n'aura pas lieu d'être s'il n'y a pas d'implication directe» de la Turquie dans les opérations en vue d'un possible conflit en Irak, a-t-il ajouté.

Le département d'État s'est également gardé de conjecturer sur une éventuelle nouvelle saisie du Parlement turc pour tenter d'obtenir rapidement un vote favorable, soulignant que c'était la responsabilité du gouvernement de ce pays.

À Ankara, des sources parlementaires ont indiqué que tout nouveau vote sur le déploiement des troupes américaines pourrait prendre «au moins deux à trois semaines» et que la motion devrait être reformulée pour tenir compte des «sensibilités» du peuple turc, massivement hostile à la guerre.

M. Boucher a pour sa part indiqué que, malgré cet épisode, Washington entendait continuer de soutenir les efforts de redressement de la Turquie et ne comptait pas mettre Ankara à l'index.

Missiles détruits

L'Irak a poursuivi hier la destruction de ses missiles prohibés sous le contrôle de l'ONU.

Bagdad a annoncé avoir détruit six missiles al-Samoud 2, interdits par l'ONU en raison de leur portée supérieure à 150 km. Dix premiers missiles avaient été démolis samedi et dimanche, à l'expiration d'un ultimatum fixé par l'ONU à l'Irak.

Sur le plan diplomatique, le président français Jacques Chirac a profité d'un déplacement en Algérie pour réitérer l'opposition de la France à un recours à la force contre l'Irak et appelé Bagdad à coopérer davantage et plus «activement» afin d'écarteler les risques de guerre. Il a aussi jugé nécessaire de maintenir sur Bagdad «une forte pression».

À Moscou, le vice-ministre des Affaires étrangères, Iouri Fedotov, a estimé que les destructions de missiles étaient la preuve de l'«efficacité du travail des inspecteurs» et constituait «un exemple de coopération plus active de l'Irak avec le Conseil de sécurité».

Dans le mois opposé, le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer, et celui du premier ministre britan-



MIKE BLAKE REUTERS

Les préparatifs militaires américains se poursuivent sans relâche en vue d'un conflit en Irak. À San Diego, hier, un homme venu accompagner sa sœur qui s'embarquait sur le porte-avions nucléaire *Nimitz*, en partance pour le Proche-Orient, tenait une affiche sur laquelle étaient inscrits les mots «Give'em Hell», qu'on pourrait traduire par «Faites-leur voir l'enfer».

convainc pas de renoncer à l'usage de la force, selon une source diplomatique vaticane.

Alors que l'Organisation de la conférence islamique doit tenir un sommet demain à Doha, le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, a appelé à la tenue rapide

d'un deuxième sommet arabe.

Cinq des six monarchies du Conseil de coopération du Golfe (CCG) se sont regroupées autour d'une initiative visant l'exil du président irakien Saddam Hussein et la mise en place à Bagdad d'une administration transitoire sous l'autorité de la Ligue arabe et de l'ONU.

Le Conseil de sécurité serait appelé à voter la semaine prochaine

New York (AFP) — Les États-Unis et la Grande Bretagne vont probablement mettre au vote la semaine prochaine leur projet de nouvelle résolution autorisant un recours à la force contre l'Irak, a indiqué hier un diplomate.

Le nouveau président en exercice du Conseil, l'ambassadeur Mamady Traore (Guinée), a rencontré chacun de ses homologues hier pour définir un plan de travail pour le mois.

«Aucun n'a dit non à la date de vendredi pour [Hans] Blix» et son exposé sur son dernier rapport sur les inspections, rendu public en fin de semaine dernière, a-t-on précisé de source diplomatique. La réunion sera formellement fixée aujourd'hui.

Pour l'adoption de la nouvelle résolution, neuf voix sont nécessaires sur les 15 que comprend le Conseil de sécurité. Aucun veto ne doit être mis par un membre permanent de l'institution.

VIEILLESSE

SUIVE DE LA PAGE 1

«Générées au cours du métabolisme normal de l'organisme, les radicaux libres provoquent de nombreux dommages, dont une certaine partie sont réparés, explique Siegfried Hekimi. Les corrections demeurent toutefois toujours inférieures à la quantité des dommages produits. Les molécules abimées qui ne sont pas réparées ou remplacées s'accumulent peu à peu. Or, cette accumulation finit par affaiblir les cellules et les tissus de l'organisme.»

Les chercheurs ont débusqué ces gènes du vieillissement après avoir soumis des vers à des agents mutagènes. Parmi les animaux mutants qu'ils ont obtenus, ils ont sélectionné ceux qui présentaient des changements comportementaux laissant augurer une espérance de vie supérieure à la moyenne. Ils ont ainsi retenu les invertébrés dont les rythmes biologiques — ceux affectant en l'occurrence la durée du développement embryonnaire et post-embryonnaire — étaient particulièrement lents. Chez ces spécimens qui vivaient plus vieux, ils ont recherché les gènes qui avaient subi des mutations et ont

déterminé la protéine associée à ces gènes ainsi que la fonction qu'elle exerçait.

C'est ainsi qu'ils ont dépisté les gènes ISP-1 et clock 1 qui synthétisent des protéines jouant un rôle stratégique dans les réactions enzymatiques conduisant à la production de radicaux libres au sein des mitochondries, ces organites, véritables poumons de la cellule.

Or, les animaux qui portaient une mutation sur le gène ISP-1 vivaient non seulement deux fois plus longtemps que les autres, mais ils produisaient également beaucoup moins de radicaux libres, précise le généticien de McGill.

«De plus, les gènes clock 1 et ISP-1 se sont extrêmement bien conservés au cours de l'évolution, ajoute-t-il. On les retrouve sous une forme presque similaire chez l'humain. Lorsqu'on insère le gène humain chez le ver à la place de celui présent chez cette espèce d'invertébré, on obtient les mêmes effets.»

Les auteurs de l'étude ont par ailleurs remarqué que la présence de deux mutations, l'une affectant le gène clock-1 et l'autre ciblant la séquence DAF-2, responsable de la synthèse d'une protéine apparen-

tée au récepteur de l'insuline mais néanmoins impliquée dans le stress oxydatif, parvenait à quintupler l'espérance de vie des nématodes.

«Ces travaux corroborent l'hypothèse selon laquelle les dommages cellulaires occasionnés par les radicaux libres représentent la cause la plus importante du vieillissement, affirme Siegfried Hekimi. De ce fait, ils permettront de développer de nouvelles stratégies d'intervention plus efficaces que les antioxydants, comme la vitamine E, qui sont vendus au comptoir des produits naturels.»

Les antioxydants de cet acabit, qu'on absorbe dans l'espoir de réduire l'effet des radicaux libres, ont très peu, sinon aucun effet, souligne le chercheur. «Une carence en antioxydants est néfaste, précise-t-il, mais un surplus ne diminue pas davantage le stress oxydatif.»

Ainsi, en préparant une molécule qui inhibera les protéines synthétisées par ces gènes du vieillissement, qui participent à la production des radicaux libres, on combattrait le stress oxydatif à l'endroit même où il se déroule, souligne M. Hekimi. On mîmera en quelque sorte l'effet des mutations qui garantissent longue vie aux petits nématodes.

MINISTRE

SUIVE DE LA PAGE 1

Entre le bureau du fonctionnaire et celui de la ministre, le mémoire effectuée de nombreux détours et subit de nombreuses corrections. Le processus en soi est long et on ne veut pas le recommencer avec la version traduite, explique-t-on. «Et puis parfois, il y a les urgences. On ne peut pas attendre après la traduction», ajoute une de ces personnes.

Parmi les ministères fédéraux, l'ACDI se classe deuxième quant à l'importance de sa cohorte francophone. Selon les données fournies par le Conseil du trésor, il y aurait en effet une majorité de francophones à l'Agence, soit 55 %. Seul le ministère du Patrimoine canadien fait meilleure figure, avec 58 % de francophones. La moyenne du gouvernement fédéral, pour tous les ministères et ses agences basées dans la région d'Ottawa, se situe à 41 % de francophones. La ministre Whelan est arrivée en janvier 2002 à la barre de l'ACDI.

Le scénario est le même dans d'autres ministères dirigés par des unilingues anglophones. Les fonctionnaires peuvent rédiger dans la langue de leur choix, mais une version anglaise doit accompagner leur note finale. «La seule exigence, c'est qu'à la fin de la journée, la ministre obtienne une version qui est en anglais», mentionne Alex Swan, porte-parole de la ministre Anne McLellan (Santé). Même chose à l'Agence des douanes et du revenu, dirigée par Elinor Caplan, aux Ressources naturelles (Herb Dhaliwal) et à l'Agriculture (Lyle Vanclief).

Du côté des ministères francophones, les choses se déroulent un peu différemment. Au Commerce international (Pierre Pettigrew) ou encore à la Justice (Martin Cauchon), les notes peuvent être rédigées dans l'une ou l'autre des deux langues, sans obligation de traduction.

«Je dirais que, par souci d'efficacité, on dit souvent: "Laissez faire la traduction." Si la note doit être traduite, c'est une étape de plus», explique Suzanne Thèberge, la porte-parole du ministre Martin Cauchon.

La même philosophie prévaudrait pour Jane Stewart (Développement des ressources humaines), qui comprend le français, selon son porte-parole, Andrew Graham.

Du côté de Denis Coderre (Immigration), on demande que tout soit traduit, quelle que soit la langue d'origine de la note destinée au ministre, sauf peut-être dans les cas urgents.

La politique du Secrétariat du Conseil du trésor sur les langues officielles impose que «le milieu de travail soit propice à l'usage effectif des deux langues officielles et que les employés puissent exercer le droit d'utiliser l'une ou l'autre» des deux langues.

Le gouvernement fédéral s'est souvent fait taper sur les doigts par la Commissaire aux langues officielles. C'est d'ailleurs ce qui avait mené à la nomination de Stéphane Dion au poste de responsable de ce dossier au sein du cabinet il y a deux ans. M. Dion doit présenter son plan d'action aux côtés du premier ministre Jean Chrétien mercredi prochain.